

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax: +251 11 5 517 844
Website: www.au.int

CONSEIL EXECUTIF

Trente-deuxième session ordinaire

22 - 26 janvier 2018

Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/1054 (XXXII) Rev.1

Original : anglais

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECISION RELATIVE A
L'OFFRE DE LA REPUBLIQUE DE ZAMBIE D'ABRITER LE
SECRETARIAT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL
ET CULTUREL (ECOSOCC)**

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECISION RELATIVE A L'OFFRE DE LA REPUBLIQUE DE ZAMBIE D'ABRITER LE SECRETARIAT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL (ECOSOCC)

INTRODUCTION

Sur la base de la décision du Conseil exécutif EX.CL/Dec. 1031 (XXXI) relative au rapport du Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC), la Commission de l'Union africaine est invitée à mettre en œuvre les précédentes Décisions du Conseil exécutif, à savoir la Décision EX.CL/Dec 833(XVII) sur la création d'un organe de secrétariat dédié au CIDO et la Décision EX.CL/Dec.849(XXV) qui demande la réalisation d'une étude approfondie sur le fonctionnement de l'ECOSOCC depuis sa création, afin de proposer des recommandations sur les voies et moyens de réorganiser les opérations de cet organe, en conformité avec les réformes actuelles de l'UA et en appui au principe de l'appropriation africaine. La Commission est également invitée à soumettre le rapport d'évaluation sur le transfert de l'ECOSOCC au COREP pour examen ainsi que le rapport sur les incidences structurelles, juridiques et financières de ce transfert pour que le Conseil exécutif l'examine en janvier 2018.

Le présent rapport analytique met en évidence les principaux facteurs du processus de transfert de l'ECOSOCC du point de vue de ses incidences juridiques, structurelles et financières et sur la base des apports de la Direction de l'Administration et de la gestion des ressources humaines (AHRM), du Bureau de la Conseillère juridique (OLC) et de la Direction de la programmation, du budget, des finances et de la comptabilité (PBFA). Ce rapport a été consolidé par la Direction des organismes des citoyens et de la diaspora (CIDO) pour examen par le Sous-comité du COREP sur la réforme des structures.

1. INCIDENCES STRUCTURELLES

A. Projet de création d'une structure et de sa dotation en personnel permanent

1) Organisation d'une unité intérimaire au sein du CIDO:

1.1. L'organe de transition / intérimaire est créé sous l'autorité de la Direction du CIDO au niveau du siège de la Commission de l'UA, et rend compte au Bureau du Président de la Commission de l'UA. Il est dirigé par le directeur du CIDO.

1.2. Les termes de référence du rôle de l'organe susvisé sont clairement définis pour décrire les pouvoirs et fonctions du Directeur pendant la période de transition.

2) Composition de la nouvelle structure de l'ECOSOCC:

2.1. La structure de l'ECOSOCC est composée de vingt-sept postes, dont un poste d'encadrement au grade P5, trois postes de chef d'unité (P3), sept postes d'administrateurs (P2), huit postes

d'administrateurs adjoints (P1) et huit postes d'agents de soutien de la catégorie des services généraux.

- 2.2. Le Coordinateur principal rend compte au directeur du CIDO au niveau du quartier général de la Commission de l'UA
- 2.3. Au-delà du cadre hiérarchique relevant du Directeur du CIDO, la structure est dotée d'une organisation matricielle qui permet aux différentes unités de rendre compte à leurs départements fonctionnels respectifs (voir l'organigramme de la matrice). Il s'agit notamment du Département de l'Administration et de la gestion des ressources humaines, du Département de la programmation, du budget, des finances et de la comptabilité, du Bureau de la vérification interne et des Directions de l'information et de la communication.

B. Étapes à suivre pour mettre en place et pourvoir les postes dans le cadre de la structure proposée:

La procédure de recrutement doit être conforme au Statut et au Règlement du personnel de l'UA.

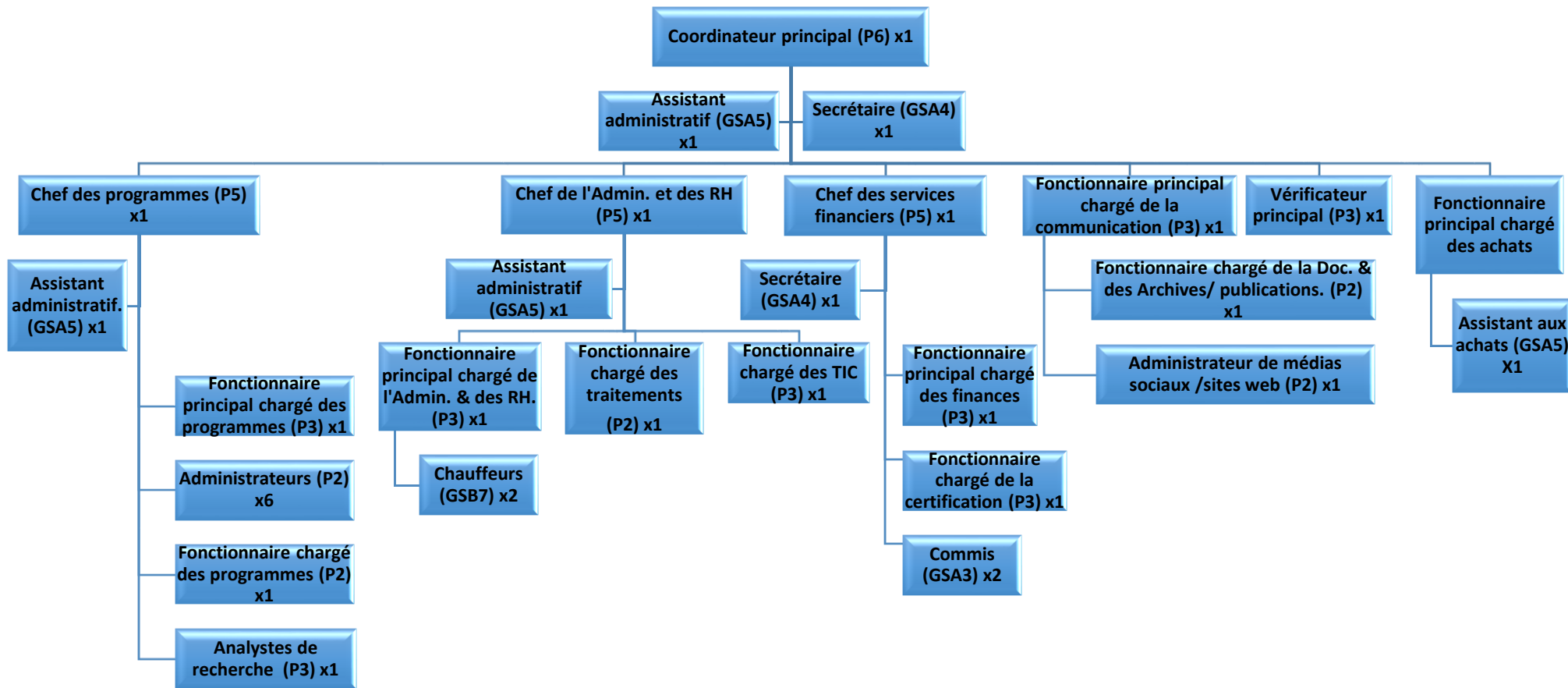
- B.1. Élaboration des termes de référence pour l'ensemble des vingt-deux différentes fonctions qui composent les trente-deux postes établis au sein de la structure.
- B.2. La structure proposée fait l'objet d'un processus de soumission, d'examen et d'approbation par le Sous-comité du COREP sur la réforme des structures et les niveaux décisionnels suivants.
- B.3. Les termes de référence tiennent compte des définitions normales des postes d'emploi (qualifications académiques, années d'expérience professionnelle et compétences pertinentes) utilisées par la Commission de l'UA pour chaque grade.
- B.4. Les postes sont annoncés sur les sites Web de recrutement de l'UA pendant une durée d'un mois au minimum et de deux mois au maximum.
- B.5. Tous les postes de travail locaux (GSA3 et moins) sont annoncés dans les journaux locaux et sur le site de recrutement de l'UA.
- B.6. Les postes de grade P5 et plus, P2 et moins sont ouverts aux candidats internes et externes.
- B.7. Les postes classés au grade P3 sont ouverts uniquement aux candidats internes.

- B.8. La sélection des candidats se fait par le biais d'un groupe composé de représentants du Comité de nomination, de promotion et de recrutement de l'UA (APROB). Le Conseil examine et approuve la liste restreinte.
- B.9. Les entrevues sont menées par un groupe de l'APROB et les résultats ainsi que les recommandations de nomination de l'APROB sont présentés à S.E.M. le Président de la Commission de l'UA.
- B.10. Lors de la sélection et des entrevues des candidates, il est nécessaire que le département concerné par le recrutement soit représenté. Des professionnels du secteur peuvent également être invités à participer au groupe en tant que personnes ressources appartenant ou non à la Commission de l'UA.

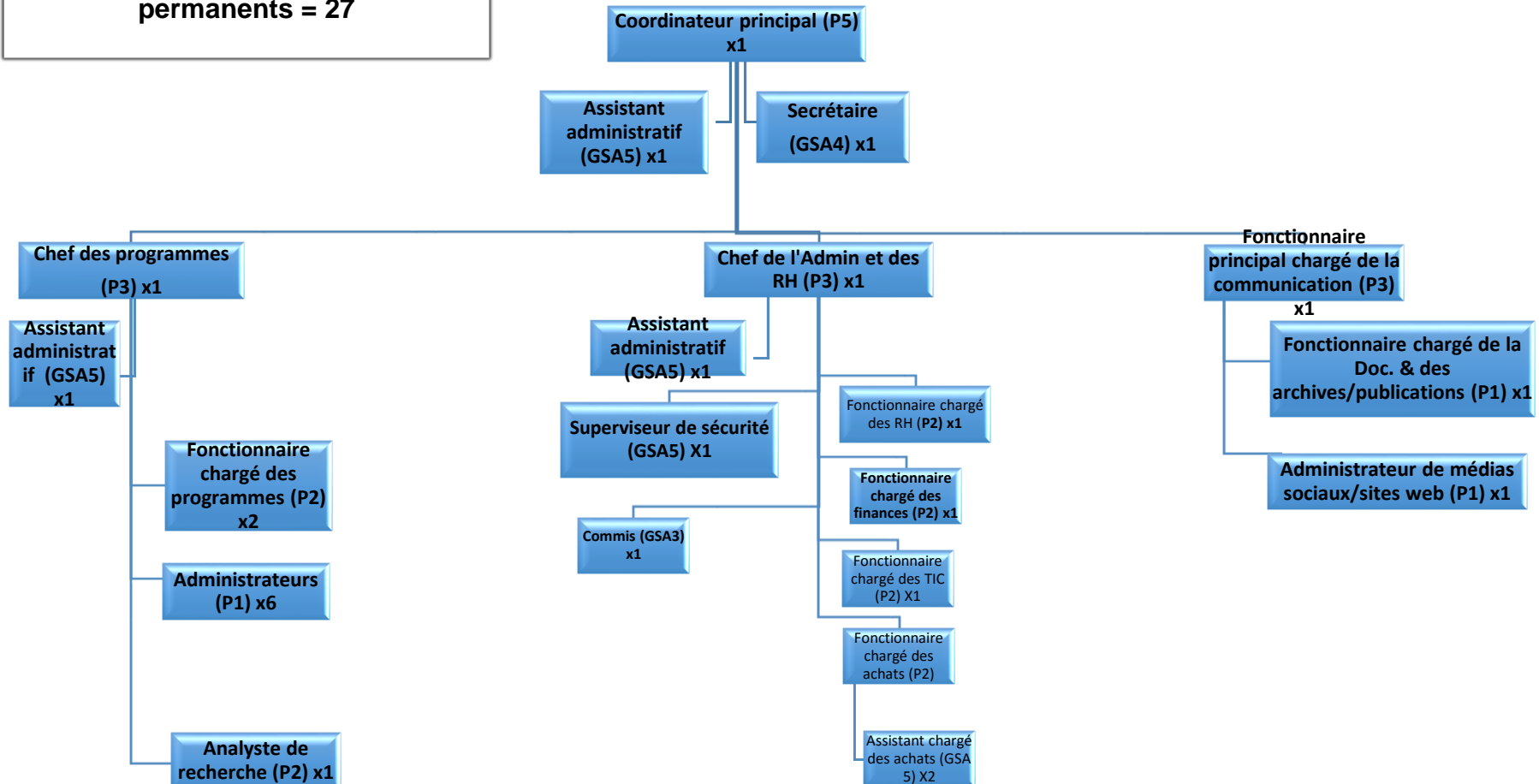
C. Coûts des RH associés à la structure proposée:

Les coûts liés aux salaires et avantages des trente et un postes d'emploi compris dans la structure sont indiqués dans le tableau ci-joint. Les salaires et avantages annuels s'élèvent à un montant de 1 561 453,30 \$ EU (un million cinq cent soixante et un mille quatre cent cinquante-trois dollars et trente centimes). Ce montant comprend les salaires de base, les indemnités de poste, les indemnités de logement, les indemnités pour conjoint et enfants, les indemnités de non-résident, et le cas échéant, les indemnités de retraite. Le montant initial proposé était de 1 930 941,59 \$ EU (un million neuf cent trente mille neuf cent quarante et un dollars et cinquante-neuf centimes).

**STRUCTURE INITIALE PROPOSEE
POUR L'ECOSOCC
Nombre total de postes
permanents = 31**



VERSION RÉVISÉE DE LA
STRUCTURE PROPOSÉE
POUR L'ECOSOCC
Nombre total de postes
permanents = 27



2. INCIDENCES FINANCIÉRES

Le tableau 1 montre un projet de budget de l'ECOSOCC pour l'exercice 2018 de **5 981 894,30 \$ EU**. Cela représente une augmentation de **435 %** par rapport au budget approuvé pour 2017 qui était de **1 119 557 \$ EU**.

Demande de budget supplémentaire

L'ECOSOCC dispose déjà d'un budget approuvé de **2 528 666 \$ EU** au titre de l'exercice 2018.

Le projet de budget final 2018 qui établit l'ECOSOCC en Zambie s'élève à **5 981 894,30 \$ EU**.

Le budget supplémentaire dont a besoin l'ECOSOCC pour 2018 est donc de **2 299 398 \$ EU**.

Afin de vous faciliter les travaux, nous attirons votre attention aux observations présentées ci-après :

- a) Le budget 2018 prévoit une hausse importante des coûts exceptionnels d'un montant de **2 299 398 \$ EU**.
- b) Ces dépenses non-récurrentes sont associées aux coûts et indemnités initiaux liés au recrutement; aux dépenses initiales en capital et à l'étude sur le programme de réforme de l'ECOSOCC.
- c) Le budget ordinaire, net des dépenses non récurrentes, s'élève à **3 686 822 \$ EU**.
- d) L'augmentation réelle prévue dans le budget ordinaire est de l'ordre de **2 567 265 \$ EU**, soit une augmentation de **229 %**.
- e) Le budget proposé n'intègre pas l'offre de détachement d'effectifs faite par la République de Zambie.
- f) Cependant, l'espace de bureaux et les locations proposés par la République de Zambie ont été pris en compte dans ce budget. L'offre demeure en vigueur jusqu'à l'aménagement du Secrétariat de l'ECOSOCC dans son bureau permanent.

Il y a lieu de remercier le Gouvernement de la République de Zambie pour les engagements qu'il a pris dans la mise en place du Secrétariat de l'ECOSOCC en Zambie. Parmi les engagements, on peut citer les postes de dépenses ci-après :

- i) frais de location - jusqu'à l'occupation des bureaux de façon permanente ;
- ii) dépenses en capital consacrées aux terrains et aux bâtiments ;
- iii) services de sécurité pour les locaux du Secrétariat (*période de transition uniquement*) ;
- iv) fourniture d'un véhicule officiel pour le Chef du Secrétariat (*période de transition uniquement*); et

- v) personnel de soutien détaché auprès du Secrétariat de l'ECOSOCC qui sera rémunéré par le gouvernement de la Zambie (*période de transition uniquement*).

Le budget présente le montant total attendu de la dotation en personnel, des ressources et des dépenses quotidiennes nécessaires.

La stratégie de recrutement prévue dans ce budget se fonde sur une approche « big bang ».

L'approche progressive du projet de transfert ne réduira pas les coûts, mais contribuera seulement à répartir les coûts sur plusieurs années, tout en limitant les objectifs opérationnels.

Je vous remercie.

Tableau 1
RÉSUMÉ DU PROJET DE BUDGET DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL (ECOSOCC) POUR 2018

DESCRIPTION	Budget demande pour 2017	Budget prévisionnel pour 2018	
		Budget demandé pour 2018	Dépenses non récurrentes
Dépenses de personnel	-	1.561.453,30	840
Recrutement initial	-	71.000	71.000
Indemnité d'installation	-	955.152	955.152
Autres dépenses de personnel	-	494.508	
Programmes et réunions statutaires et opérationnels	1.119.557	2.291.827	880.552
Communication et publicité	-	97.000	
Autres dépenses de fonctionnement	-	159.360	40.260
CAPEX	-	351.594	351.594
Budget -programme	-	0	
Montant global du budget de fonctionnement			
Budget moins les coûts non récurrents (budget ordinaire)	1.119.557	5.981.894,30	2.299.398
Budget ordinaire moins le budget approuvé de 2017		3.686.822	
Taux réel d'augmentation du budget ordinaire par rapport au budget approuvé de 2017		2.567.265	
Budget supplémentaire		229%	
Budget final 2018 (projet)			
Budget initial 2018 (approuvé)			
Demande de budget supplémentaire		5.981.894,30	

3. INCIDENCES JURIDIQUES

Selon l'évaluation du Bureau de la Conseillère juridique de l'Union africaine, les principales incidences juridiques du transfert du siège de l'ECOSOCC sont liées à la modification des instruments juridiques pertinents, en particulier des Statuts et du Règlement intérieur de l'organe.

A cet effet, le Bureau de la Conseillère juridique a inscrit les projets d'amendements à l'ordre du jour du Comité technique spécialisé (CTS) sur la justice et les affaires juridiques. Les amendements proposés concernent les articles 10 et 14 des Statuts et l'article 37 du Règlement intérieur. Ces amendements se réfèrent au transfert du Secrétariat de l'ECOSOCC.

Les autres modifications qui devront être apportées concernent la structure du Secrétariat. Par exemple, si un bureau du Secrétaire exécutif est créé, celui-ci devra être incorporé dans les instruments juridiques, notamment en ce qui a trait au rôle spécifique qu'il devra jouer et à ses liens hiérarchiques. Ces modifications devront être effectuées après l'approbation de la structure proposée.

En outre, l'ECOSOCC déploie des efforts soutenus pour examiner ses Statuts dans leur intégralité en vue de proposer des modifications globales susceptibles d'assurer l'adéquation de l'organe avec ses objectifs. Dès que le groupe chargé de ce travail aura présenté sa liste de projets d'amendements, ceux-ci seront soumis à l'examen du CTS sur la justice et les affaires juridiques.

4. GOUVERNANCE

L'interprétation que fait le Bureau de la Conseillère juridique de l'Union africaine de la présente décision du Conseil exécutif est que le transfert se réfère au Secrétariat de l'ECOSOCC et ne constitue pas une dévolution des pouvoirs de l'Union africaine en direction de l'ECOSOCC. En d'autres termes, la décision ne confère pas d'indépendance juridique et administrative à l'ECOSOCC, et le Secrétariat transféré continuera à travailler dans le cadre des règles et règlements applicables de l'Union africaine.

5. PRESIDENT / COORDINATEUR PRINCIPAL

Étant donnée la particularité de l'ECOSOCC en tant qu'organe de la société civile, composé de représentants de cette société civile, sans lien avec l'appareil officiel des États membres, il est important de souligner la distinction des rôles entre le président élu par les membres de l'Assemblée générale de l'ECOSOCC, et le coordinateur principal, qui assumera les fonctions de responsable administratif du Secrétariat. Cette structure est différente de celle des autres organes de l'UA où le chef de l'Organe est également président du Secrétariat. Cette distinction est nécessaire car le président de l'ECOSOCC n'est pas un fonctionnaire de son État membre, mais plutôt un membre de la société civile; et en tant que tel, n'est pas en mesure d'exercer un contrôle exécutif sur les processus de l'Union africaine, notamment le recrutement du personnel et les budgets. Le coordinateur principal dirigera un groupe d'employés de l'Union africaine et assurera les activités du Secrétariat conformément aux règlements de

l'Union africaine et sous la supervision directe de la Commission de l'Union africaine par l'intermédiaire du Directeur du CIDO.

6. NOMINATION DU COORDINATEUR PRINCIPAL INTERIMAIRE

Conformément au paragraphe ci-dessus, et dans le respect de la Décision de la Conférence, le poste de coordinateur principal intérimaire sera créé pour superviser tous les aspects de la transition vers un Secrétariat pleinement opérationnel basé à Lusaka (Zambie). Le groupe de travail interministériel œuvrant à la mise en œuvre de la décision de la Conférence a recommandé que le candidat à ce poste soit recruté en interne, pour tirer parti de la continuité et de la mémoire institutionnelle. Des termes de référence seront élaborés pour définir le rôle et les responsabilités spécifiques liés à ce poste et seront accompagnés d'une feuille de route, assortie de mesures délimitées dans le temps, pour faire en sorte que la décision de la Conférence soit pleinement mise en œuvre dans un délai de 12 à 24 mois.

7. BUDGET

Le budget des activités relatives à la mise en œuvre de la Décision de la Conférence sera présenté pour examen et adoption par le Sous-comité consultatif du COREP sur les questions administratives, budgétaires et financières par le biais de la procédure du budget supplémentaire. La présentation sera faite seulement si cette question fait l'objet d'une décision de la Conférence au cours du Sommet de janvier 2018 sur le transfert de l'ECOSOCC et sous réserve de tout ajustement qui sera jugé nécessaire à ce moment-là.

8. ÉTUDE APPROFONDIE DES PERFORMANCES DE L'ÉCOSOCC

Conformément à la Décision du Conseil exécutif, le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'une étude approfondie sur l'ECOSOCC a débuté par des consultations techniques et la définition de paramètres pour un examen de haut niveau des performances de l'organe depuis sa création. Un large éventail d'intervenants a participé à ces consultations, comprenant notamment des membres de l'ECOSOCC, des représentants de la société civile au sens large, ainsi que des représentants des États membres, de la Commission de l'UA et la diaspora africaine. Les consultations ont permis d'aboutir à des résultats concrets dans quatre domaines de réforme, à savoir les critères d'adhésion des membres de l'ECOSOCC; la gouvernance; les chapitres nationaux et les comités sectoriels; ainsi que les relations avec les États membres. Les résultats des consultations marquent la réalisation des premiers objectifs de mise en œuvre de la présente Décision, et le Secrétariat de l'ECOSOCC, en collaboration avec le Coordinateur principal par intérim, est déterminé à travailler avec toutes les parties prenantes pour donner effet au processus de réforme de l'ECOSOCC dans le cadre d'une transition plus profonde vers le nouveau Secrétariat.

Structure initiale proposée

Titre de poste	Grade	Nombre de postes	Type	Salaire de base	Indemnité de poste (46%)	Indemnité de logement	Indemnité pour conjoint à charge	Indemnité pour enfants à charge	Indemnité de non résident	Prestations de retraite	Total par poste
Coordinateur principal	P6	1	International	57 514,80	26 456,81	16 819,20	2 875,74	750,00		12 785,54	117 202,09
Chef des programmes	P5	1	International	47 828,55	22 001,13	16 819,20	2 391,43	750,00		10 632,29	100 422,60
Fonctionnaire principal chargé des programmes	P3	1	International	35 299,95	16 237,98	14 414,40	1 765,00	750,00		7 847,18	76 314,50
Fonctionnaire chargé des programmes	P2	1	International	29 286,60	13 471,84	14 414,40	1 464,33	750,00		6 510,41	65 897,58
Analyste de recherches	P3	1	International	35 299,95	16 237,98	14 414,40	1 765,00	750,00		7 847,18	76 314,50
Chef de l'Administration et des RH	P5	1	International	47 828,55	22 001,13	16 819,20	2 391,43	750,00		10 632,29	100 422,60
Fonctionnaire principal chargé de l'Administration et des RH	P3	1	International	35 299,95	16 237,98	14 414,40	1 765,00	750,00		7 847,18	76 314,50
Fonctionnaire chargé des TIC	P3	1	International	35 299,95	16 237,98	14 414,40	1 765,00	750,00		7 847,18	76 314,50
Fonctionnaire chargé des traitements	P2	1	International	29 286,60	13 471,84	14 414,40	1 464,33	750,00		6 510,41	65 897,58
Chef des services financiers	P5	1	International	47 828,55	22 001,13	16 819,20	2 391,43	750,00		10 632,29	100 422,60
Fonctionnaire principal chargé de la comptabilité et du budget	P3	1	International	35 299,95	16 237,98	14 414,40	1 765,00	750,00		7 847,18	76 314,50
Fonctionnaire chargé de la certification	P3	1	International	35 299,95	16 237,98	14 414,40	1 765,00	750,00		7 847,18	76 314,50
Fonctionnaire principal chargé de la communication	P3	1	International	35 299,95	16 237,98	14 414,40	1 765,00	750,00		7 847,18	76 314,50
Fonctionnaire chargé de la documentation et des archives/publications	P2	1	International	29 286,60	13 471,84	14 414,40	1 464,33	750,00		6 510,41	65 897,58
Administrateur de medias sociaux et de sites web	P2	1	International	29 286,60	13 471,84	14 414,40	1 464,33	750,00		6 510,41	65 897,58
Vérificateur interne principal	P3	1	International	35 299,95	16 237,98	14 414,40	1 765,00	750,00		7 847,18	76 314,50
Total partiel A				600 546,45	276 251,37	240 249,60	30 027,32	12 000,00	-	133 501,48	1 292 576,22

Fonctionnaire principal chargé des achats	P3	1	International	35 299,95	16 237,98	14 414,40	1 765,00	750,00		7 847,18	76 314,50
				35 299,95	16 237,98	14 414,40	1 765,00	750,00		7 847,18	76 314,50
Administrateurs (Programmes Régionaux/NEC/CC/SCC) -	P2	6	International	29 286,60	13 471,84	14 414,40	1 464,33	750,00		6 510,41	65 897,58
				175 719,60	80 831,02	86 486,40	8 785,98	4 500,00		39 062,47	65 897,58
Assistants administratifs (3) + Assistant chargé des achats	GSA5	4	International	14 852,25	6 832,04	12 009,60	742,61	750,00	3 000,00	3 301,66	41 488,15
				59 409,00	27 328,14	48 038,40	2 970,45	3 000,00	12 000,00	13 206,62	41 488,15
Commis	GSA3	2	Local	10 434,90	-	-	521,75	750,00		1 982,63	13 689,28
				20 869,80			1 043,49	1 500,00		3 965,26	13 689,28
Secrétaires	GSA4	2	International	12 096,00	5 564,16	12 009,60	604,80	750,00	3 000,00	2 688,94	36 713,50
				24 192,00	11 128,32	24 019,20	1 209,60	1 500,00	6 000,00	5 377,88	36 713,50
Chauffeurs	GSB7	2	Local	6 536,25	-	-	326,81	750,00		1 241,89	8 854,95
				13 072,50			653,63	1 500,00		2 483,78	8 854,95
Total partiel B				328 562,85	135 525,45	172 958,40	16 428,14	12 750,00	18 000,00	71 943,19	242 957,96
Nombre total de postes dans la structure (A+B)		33		929 109,30	411 776,82	413 208,00	46 455,47	24 750,00	18 000,00	205 444,66	2 048 744,25

Version révisée de la structure proposée

Titre de poste	Grade	Nombre de postes	Type	Salaire de base	Indemnité de poste (46%)	Indemnité de logement	Indemnité pour conjoint à charge	Indemnité pour enfants à charge	Indemnité de non résident	Prestations de retraite	Total par poste	Titre de poste
Coordinateur principal	P5	1	Int,	57.514,80	26.456,81	16.819,20	2 875,74	750		12.785,54	117.202,09	117.202,09
Chef des programmes	P3	1	Int,	35.299,95	16.237,98	14.414,40	1 765,00	750		7.847,18	76.314,51	76.314,51
Fonctionnaire chargé des programmes	P2	1	Int,	29.286,60	13.471,84	14.414,40	1 464,33	750,00		6.510,41	65.897,58	65.897,58
Administrateur adjoint (programme régional/NEC/CC/SCC)	P1	6,00	Int,	24.056,00	11.065,76	14.414,40	1 202,80	750,00		5.347,65	341.019,66	341.019,66
Fonctionnaire chargé des programmes	P2	1	Int,	29.286,60	13.471,84	14.414,40	1 464,33	750,00		6.510,41	65.897,58	65.897,58
Analyste de recherche	P2	1	Int,	29.286,60	13.471,84	14.414,40	1 464,33	750,00		6.510,41	65.897,58	65.897,58
Chef de l'Administration et des RH	P3	1	Int,	35.299,95	16.237,98	14.414,40	1 765,00	750		7.847,18	76.314,51	76.314,51
Fonctionnaire chargé des RH	P2	1	Int,	29.286,60	13.471,84	14.414,40	1 464,33	750,00		6.510,41	65.897,58	65.897,58
Fonctionnaire chargé des TIC	P2	1	Int,	29.286,60	13.471,84	14.414,40	1 464,33	750,00		6.510,41	65.897,58	65.897,58
Fonctionnaire chargé des finances	P2	1	Int,	29.286,60	13.471,84	14.414,40	1 464,33	750,00		6.510,41	65.897,58	65.897,58
Fonctionnaire chargé des achats	P2	1	Int,	29.286,60	13.471,84	14.414,40	1 464,33	750,00		6.510,41	65.897,58	65.897,58
Assistant chargé des achats	GSA5	2	Int,	14.852,25	6.832,04	12.009,60	742,61	750	3 000,00	3.301,66	82.976,32	82.976,32
Fonctionnaire principal chargé de la communication	P3	1	Int,	35.299,95	16.237,98	14.414,40	1 765,00	750		7.847,18	76.314,51	76.314,51
Fonctionnaire chargé de la documentation et des archives/publications	P1	1,00	Int,	24.056,00	11.065,76	14.414,40	1 202,80	750,00		5.347,65	56.836,61	56.836,61
Administrateur de médias sociaux et de sites web	P1	1,00	Int,	24.056,00	11.065,76	14.414,40	1 202,80	750,00		5.347,65	56.836,61	56.836,61
Assistant administrateur	GSA5	3	Int,	14.852,25	6.832,04	12.009,60	742,61	750	3 000,00	3.301,66	124.464,48	124.464,48
Superviseur de sécurité	GSA5	1	Int,	14 852,25	6.832,04	12.009,60	742,61	750	3 000,00	3.301,66	41.488,16	41.488,16

Commis	GSA3	1	Local	10 434,90	-	-	521,75	750		1.982,63	13.689,28	13.689,28
Secrétaire	GSA4	1	Int,	12 096,00	5.564,16	12.009,60	604,8	750	3 000,00	2.688,94	36.713,50	36.713,50
Nombre total de postes dans la structure		27									1.561.453,30	1.561.453,30

EX.CL/1054 (XXXII)
Annexe



CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DE L'UNION AFRICAINE

PLAN STRATEGIQUE
2017-2018

PROJET FINAL

Décembre 2016

Table de matières

Liste des Tableaux.....	1
Liste des Figures.....	1
Liste d'Abbreviations	2
Préface	3
CHAPITRE I: HISTORIQUE ET LE CONTEXTE	5
Historique.....	5
Le rôle de l'ECOSOCC dans la mise en oeuvre du premier plan décennal de l'agenda 2063	7
Le raisonnement pour développer le plan de stratégie	8
Le processus pour développer le plan stratégique:.....	9
CHAPITRE II: ANALYSE DE LA SITUATION	10
Le perspective Global	10
Le niveau continental.....	11
Niveau Institutionnel.....	11
Développements Actuels.....	11
Analyse de partie prenante	12
Analyse de SWOT au sein d'ECOSOCC.....	14
CHAPTER III: LA DIRECTION STRATEGIQUE	15
Historique.....	15
La Direction Stratégique	16
Objectives Stratégiques, Stratégies et Activités à poursuivre	19
CHAPITRE IV: DISPOSITIONS DE LA MISE EN OEUVRE, SUIVI & EVALUATION	22
Dispositions de la mise en oeuvre	22
Suivi & Evaluation (M&E)	26
Dispositions relatives au suivi et à l'évaluation	27
Buts Annuels	30
Facteurs Critiques de succès	30
CHAPITRE V: LES ARRANGEMENTS DU PROGRAMME BUDGETAIRE ET FINANCIERS.....	31
Programme Budgétaire par Résultat	31
Dispositions financières.....	32
ANNEXES	33
ANNEXE 1: Le plan stratégique de l'ECOSOCC : La Matrice du Cadre Logique	33
ANNEXE 2: LA Matrice des Buts Annuels.....	42
ANNEXE 3: Matrice du Programme de mise en oeuvre.....	43

Liste des Tableaux

Tableau1: Analyse des parties prenantes
Tableau 2: Analyse du SWOT
Tableau 3: Fondations du plan stratégique
Tableau 4: Objectifs stratégiques, Stratégies et Activités pour Poursuivre
Tableau 5: Acteurs clés dans la stratégie de mise en œuvre
Tableau 6: Rôles et responsabilités des intervenants dans le cycle de contrôle
Tableau 7: Résumé du Programme Budgétaire

Liste des Figures

Figure 1: Carte stratégique de l'ECOSOCC
Figure 2: Organigramme de l'ECOSOCC

Liste d'Abbreviations

AEC	Communauté économique africaine
UA	Union africaine
AUC	Commission de l'Union africaine
AUCSPWG	Union africaine -Groupe de Travail de la Société civile provisoire
C C	Comité de Vérification
CIDO	Organisation des Citoyens de la Diaspora
CSSDCA	Conférence sur la Sécurité, la Stabilité, le Développement et la Coopération en Afrique
CNIE	Réseau Chinois d'ONG pour l'Echange International
ECOSOC	Conseil économique et social
ECOSOCC	Conseil économique, social et culturel
UE	Union européenne
FOCAC	Forum pour la Coopération Chine-Afrique
GA	Assemblée générale
ISC	Comité permanent intérimaire
JAES	Stratégie européenne africaine commune
MoU	Protocole d'Accord
MSS	Etats Membres
NEC	Chapitre ECOSOCC National
OUA	Organisation de l'Unité africaine
PAP	Parlement panafricain
CER	Communautés économiques régionales
SCC	Comités des groupes sectoriels
SPEC	Comité d'Elaboration du Plan stratégique
SPPMERM	Planification de politique Stratégique, Contrôle et Evaluation - la Mobilisation de Ressource
SWOT	Forces, Faiblesses, Occasions et Menaces
TASAM	Centre Asiatique Turc pour les Etudes Stratégiques
TICAD	Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique
NU	Nations unies

Préface

Dans notre effort de faire l'Union Africaine une union du Peuple, je suis enchanté de présenter le premier Plan stratégique d'ECOSOCC, 2017-2018, Plan Stratégique ECOSOCC; cela constitue le cadre et les conseils généraux pour la formulation de programme et la priorisation de la politique de l'Organe et l'arrangement de stratégie, pendant les deux ans suivants. Le Plan Stratégique a été préparé sur la base de l'Acte Constitutif UA, qui expose la vision de l'Union africaine pour construire " une Afrique intégrée, prospère et en paix, gérée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique

Sur la scène internationale ". Il a aussi considéré le mandat et les fonctions de l'Organe comme ont été assigné conformément à l'Article 5 et l'Article 22 de l'Acte Constitutif de l'Union. De plus, les plans prennent en compte la place de l'ECOSOCC et Contribution assignée vers réalisation de l'Agenda 2063 D'abord le Plan de Mise en œuvre du Premier Plan d'Action Décennal de 2014-2023.

Depuis son commencement en 2004, l'Organe opéré sans un Plan Stratégique qui lui donnerait une orientation à court terme, à moyen terme et à long terme structuré; mais néanmoins, géré pour enregistrer un nombre des résultats positifs sous les premiers et deuxièmes Officiers Présidants. Sans doute, au cœur des défis journaliers présents en Afrique sont des publications touchant à la paix, la sécurité, la démocratisation et le déficit de gouvernance, la violation des droits de l'homme et l'exclusion et bien sûr la distribution injuste de nos ressources collectives menant au déséquilibre et à la pauvreté pénétrante. À cet égard, au cœur de ce plan stratégique est le rêve africain d'un continent intégré offrant des occasions vraies pour développement ; la sécurité, les moyens de subsistance convenables, les droits de l'homme et la libre circulation des personnes, des marchandises et services. En effet, ces éléments les plus importants dans le mandat de l'ECOSOCC; dont la réalisation se fonde sur une bonne volonté politique de soutien et une collaboration de parties prenantes directes, à qui le plan doit être communiqué.

La transformation d'ECOSOCC pour une Union centrée sur les gens, axée sur les gens est ancrée en construction et le renforcement de ses structures et systèmes. À cette fin, ce Plan Stratégique vient au moment où ECOSOCC est dans un développement institutionnel et un processus d'expansion qui inclut parmi d'autres le Secrétariat d' ECOSOCC le transfert planifié à la Tête d'UA des quarts à Addis Ababa, en Ethiopie et à Lusaka, en Zambie; pour l'opérationnalisation de groupes ECOSOCC; le processus de construire des bureaux régionaux ECOSOCC et des Chapitres nationaux; et la révision proposée des lois d' ECOSOCC pour répondre au besoin croissant pour la participation accrue des OSC africaines dans l'organe. D'autres initiatives importantes incluent le travail de synergies accrues avec des agences internationales et régionales comme les Nations unies, l'Union Européenne, la Chine, la Turquie

Donc, je veux prendre cette occasion pour remercier la direction d'ECOSOCC, particulièrement le Comité Permanent pour le soutien donné partout dans le processus du développement de ce Plan Stratégique. Je dois aussi remercier le Comité d'Elaboration du Plan Stratégique pour leurs efforts inlassables de m'assurer

que le document a été préparé à temps. Je veux aussi étendre ma gratitude sincère à la Commission de l'Union africaine pour assigner son personnel de Planification Stratégique à soutenir ce processus.

Joseph Chilengi
Président de Séance
ECOSOCC

CHAPITRE I: HISTORIQUE ET LE CONTEXTE

Historique

1. La création du Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC) issue d'un aboutissement de plusieurs décisions de la société civile dans les processus et le travail à l'OUA et son successeur, l'AU, en particulier en ce qui concerne l'intégration et le développement de l'Afrique. Ainsi, un certain nombre de déclarations, chartes et traités sous les auspices de l'OAU et l'UA à la fois a servi de précurseur à sa création.

2. L'ECOSOCC a été établi au cours de la troisième session ordinaire de l'Assemblée de l'UA à Addis-Abeba, en Ethiopie, Juillet 4-5, 2004, en vertu des statuts 5 (i) et 22 de l'Acte constitutif de l'UA. Ses statuts, adoptés par l'Assemblée, le définissent comme un organe consultatif de l'UA composé de divers, comme un secteur privé social et des groupes professionnels des Etats membres de l'Union, et la diaspora africaine (Assemblée / UA / Décembre 48 (III)). En outre, avec un objectif ultime de contribuer à l'intégration et au développement inclusif du continent, l'organe a été créé pour fournir une plate-forme à travers laquelle l'AU pourrait établir un partenariat et s'engager avec des Organisations de Société Civile sur le continent.

3. L'objectif de l'ECOSOCC est de faciliter l'interférence effective des États membres de l'UA et leur peuple, par le partenariat et l'engagement avec les OSC Africaines; mais sans s'y limiter:

- a) les groupes sociaux tels que les groupes représentant les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins spécifiques;
- b) les groupes professionnels tels que les associations d'artistes, d'ingénieurs, de professionnels de la santé, de travailleurs sociaux, de journalistes, d'enseignants, de sportifs, de juristes, de sociologues, d'universitaires, les organisations commerciales (les Chambres nationales de commerce, d'industrie et d'agriculture) ainsi que d'autres groupes d'intérêt du secteur privé;
- c) les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations communautaires et les organisations bénévoles ;
- d) les organisations culturelles ; et
- e) les groupes sociaux professionnels de la diaspora africaine, telle que définie par le Conseil exécutif.

4. Guidée par les statuts, le mandat de l'ECOSOCC, comprend :

- promouvoir le dialogue entre toutes les couches de la population africaine sur des questions concernant le continent et son avenir ;

- établir des partenariats solides entre les gouvernements et toutes les composantes de la société civile, en particulier les femmes, les jeunes, les enfants, la diaspora, les syndicats, le secteur privé et les groupes professionnels ;
- promouvoir la participation de la société civile africaine à la mise en œuvre des politiques et programmes de l'Union ;
- soutenir les politiques et programmes qui favorisent la paix, la sécurité et la stabilité et renforcent le développement et l'intégration du continent;
- promouvoir et défendre une culture de la bonne gouvernance, les principes et les institutions démocratiques, la participation populaire, les droits de l'homme et la justice sociale ;
- promouvoir, prôner et défendre une culture de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- promouvoir et renforcer les capacités institutionnelles, humaines et opérationnelles de la Société Civile africaine.

5. Basé sur ses objets, ECOSOCC a été établi dans un contexte des relations peu structurées entre les Etats membres et la société civile dans le processus de développement. Tandis qu'OSC avait un lien direct avec la population de l'Afrique dans les Etats membres divers, des soupçons entre des Etats et des Acteurs non gouvernementaux sont restés enracinés au niveau tant national qu'international, ralentissant la réalisation de développement centrée sur les peuples.

6. Après l'institutionnalisation d'ECOSSOC, des activités diverses ont été entreprises. Un dialogue sur un plan stratégique pour ECOSOCC, des consultations, des OSC, des réunions de pré -sommets, des séminaires de L'Union Européenne d'Afrique et la sensibilisation de l'Afrique des sociétés civiles aux niveaux divers pour nommer quelques-unes des activités mises en œuvre depuis sa formation. Bien que le progrès ait été fait, des défis de capacité institutionnels restent. Ceux-ci sont composés par la capacité inadéquate au niveau de secrétariat dans la décharge de son mandat. Ces manquements mis en évidence selon un rapport récent du Jury des Sages de 2014, les rapports internes et externes d'audit d'ECOSOCC incluent : le manque d'un secrétariat consacré et d'un personnel, le manque d'autonomie du secrétariat et de l'indépendance, parmi tant d'autres

7. En dehors des manquements institutionnels, des défis transitoires ont aussi apparu, particulièrement dans la garantie de candidature des OSC appropriées dans des États Membres et des régions; en raison des exigences techniques et logistiques d'organiser des élections à travers le continent. De plus, il y a une exigence saisissante conformément à la loi d'ECOSOCC pour l'adhésion exigeante que les organisations tirent au moins 50 % de leurs ressources des membres de l'organisation. Cette exigence dit que la plupart des OSC influées ne peut pas avoir droit à l'adhésion dans cet organe consultatif.

8. Étant donné que la loi ECOSOCC a été testée et que les défis structurels ont été témoin en ce qui concerne les opérations efficaces de l'organe, Le besoin de réformes est devenu plus essentiel qu'auparavant. Plus loin, le désir d'institutionnaliser les chapitres nationaux et bureaux régionaux selon la loi d'ECOSOCC est devenu impérieux.

9. Un certain nombre de plates-formes internationales, dont le Conseil économique et social des Nations Unies, l'UE- ECOSOC, les OSC Parapluie du Japon, la Chine et la Turquie sont allés exprimer leur volonté de travailler en étroite collaboration avec l'UA- ECOSOCC dans la promotion de partenariats internationaux pour les positions communes Internationales. Il est intéressant de noter que si les OSC sont l'extension de la politique étrangère pour ces organisations et les gouvernements qui sont prêts à collaborer avec l'UA- ECOSOCC, les OSC Africaines doivent encore être, une partie de la politique étrangère de l'Afrique. Par conséquent, alors que celles des OSC partenaires avec les OSC africaines pour faire avancer leur politique étrangère, ne favorisent pas les positions africaines communes sur la scène internationale. Étant donné que les OSC d'intérêts manifestés et de volonté des citoyens, il est nécessaire pour la politique de bonne volonté l'établissement de gouvernement-OSC pour une collaboration plus étroite.

10. En faisant partie de l'architecture des Nations Unies, l'Afrique à travers l'UA - ECOSOCC, bénéficie une base de données des OSC Africaines qui peuvent efficacement travailler dans des domaines thématiques de l'ECOSOC des Nations Unies. A cet égard, il est prévu que le Conseil économique et social de l'ONU et l'UA- ECOSOCC travailleront en étroite complémentarité de porter des programmes dans d'autres Sociétés Civiles et ici, se trouve la nécessité d'un renforcement des capacités de la valeur ajoutée. Par conséquent, UA- ECOSOCC – des consultations annuelles de l'ECOSOC des Nations Unies pour discuter de domaines d'intérêts communs ont été prévues, dans l'esprit de la Coopération et les cadres similaires de coopération sont en cours de création de l'UA et de l'ECOSOC, ECOSOCC, de l'UE, du Japon, de la Chine et de la Turquie; et d'autres sont en attente pour s'émerger.

11. Afin d'adapter les politiques, les programmes de l'UA et les initiatives des États Membres, l'UA- ECOSOCC et le Parlement panafricain (PAP) travaillent au Parlement de l'UA. Il est prévu que l'émergence de cette initiative est correctement mis en œuvre, les décisions et les programmes de l'AU, y compris l'Agenda2063 seraient facilement mis en œuvre au niveau national. En outre, il existe d'autres décisions importantes du Sommet, y compris: (i) ce qui place ECOSOCC comme un point d'engagement d'entrée avec la population africaine, et souligne la nécessité pour l'établissement d'un mécanisme d'accréditation des OSC à travailler et à participer aux Programmes de l'UA ; et, (ii) celui qui dirige l'ECOSOCC à domestiquer l'Agenda 2063 et promouvoir les positions africaines communes.

Le rôle de l'ECOSOCC dans la mise en œuvre du premier plan décennal de l'agenda 2063

12. En cours de jouer son rôle principal de soutenir la mise en œuvre du premier plan décennal de l'Agenda 2063, l'ECOSOCC se concentrera sur les priorités suivantes:

- a. Les Chapitres nationaux de l'ECOSOCC tiendront des consultations biennuelles avec les groupes des Nations Unies, des États membres de l'Agenda 2063.
- b. ECOSOCC doit être impliqué dans la conception, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation de l'Agenda 2063, et par le biais des groupes consultatifs nationaux sur l'Agenda 2063, préparer un suivi continental et un rapport d'évaluation du point de vue des OSC nationales.
- c. Le renforcement des capacités pour soutenir la mise en œuvre efficace de l'Agenda 2063 aux niveaux continental, régional et national, y compris la création et l'opérationnalisation des chapitres nationaux et bureaux régionaux de l'ECOSOCC.
- d. Mise en place des points focaux des chapitres nationaux de l'Agenda 2063 pour le plaidoyer, le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 au niveau national, et promouvoir l'éducation du public et la participation; la Création de lignes directrices pour faciliter la responsabilisation de tous les intervenants.
- e. Veiller à ce que les points focaux de l'agenda 2063 au sein des chapitres nationaux pour effectuer des examens biennuels et produire des rapports de plaidoyer montrant le niveau d'engagement dans la direction nationale vers la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2063; et
- f. Puiser dans l'UA des fonds d'origine nationale pour financer les pays d'ECOSOCC concernant la désignation des points focaux de l'Agenda 2063.

Le raisonnement pour développer le plan de stratégique

13. La mise en place d'adeptes de l'ECOSOCC en Juillet 2004, à un certain nombre d'initiatives visant à faciliter la mise en œuvre de son mandat n'ont pas été exécutés. Ceux-ci comprennent des consultations, des réunions de pré-Sommets, des séminaires des OSC Afrique-UE, de la sensibilisation des sociétés civiles africaines à différents niveaux, et un certain nombre d'autres activités. Ces réalisations étaient dans le contexte d'un manque de résultats de la structure de mise en œuvre au niveau continental, régional et national; et, les ressources humaines et financières inadéquates. Considérant que le mandat de l'ECOSOCC est très clair, ces obstacles soulignent que l'ECOSOC n'a pas Capable de fournir les OSC sur le continent, ainsi que les plates-formes d'un engagement de la diaspora. En outre, à cause de cela, l'organe ne se trouve pas en mesure de jouer son rôle dans d'autres organes permis de l'Union. Au fil des années, un certain nombre de développements fondamentaux de l'environnement d'exploitation ont eu lieu, y compris le développement, l'adoption

et l'opérationnalisation de l'Agenda 2063, qui exige que l'ECOSOCC joue son rôle principal de domestiquer et populariser; même si elle gère les rôles en ce qui concerne les questions dynamiques des OSC et de la diaspora.

14. En effet, il est devenu de plus en plus clair que la mise en œuvre effective du mandat de l'organe repose sur l'élaboration et l'opérationnalisation de sa structure et des capacités. Par conséquent, ce plan stratégique offre l'occasion de regarder vers l'extérieur les opportunités ainsi que les obstacles pour la mise en œuvre de son mandat. De même qu'il regarde vers l'intérieur pour les forces et les faiblesses qui affectent ses capacités opérationnelles pour la mise en œuvre de ses programmes.

15. Il convient de noter que ce premier plan stratégique ECOSOCC a été Conçu pour couvrir seulement deux ans, du Janvier 2017- Décembre 2018. Cela est dû au fait que comme un organe de l'Union africaine, l'ECOSOCC jouera son rôle primordial dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063, à travers son Premier Plan Décennal de Mise en Œuvre (FTYIP) de 2014 -2023. Conformément à une politique qui pratique des organes FTYIP permise de mettre en œuvre l'Agenda 2063, à travers deux plans à moyen terme de 5 ans, des plans pour équilibrer l' ECOSOCC son deuxième plan stratégique pour couvrir la deuxième partie de l'Agenda 2063 FTYIP, i.e. 2019 - 2023

Le processus pour développer le plan stratégique:

16. Le Plan stratégique était entièrement globale et participative. Il a grandement bénéficié des contributions des parties prenantes à partir du publique, du Comité d'Elaboration du Plan Stratégique (SPEC), d'Assemblée générale, et d'autres intervenants de l'ECOSOCC. Cela a été fait par le processus suivant:

- a. Dans le cadre des consultations préliminaires sur le développement du Plan stratégique, en Juillet et Août 2016, le SPEC engageait les parties prenantes publiques, par l'administration d'un questionnaire (version anglaise et française) à tous les membres de l'Assemblée générale. Un autre questionnaire distribué aux Comités des Groupes Sectoriels. Les enseignements obtenus à partir des questionnaires étaient utilisés pour développer les idées pour l'élaboration de ce plan stratégique;
- b. Le processus de révision du plan stratégique, menant une analyse situationnelle, des discussions et d'un accord pour la réunion portant sur la carte routière du développement du Plan stratégique a été tenue à Livingstone Septembre 22-23 2016;
- c. L'Élaboration et convenance de la Déclaration de Mission d'ECOSOCC; l'élaboration d'Objectifs Stratégiques, des Stratégies et des Activités pour poursuivre; et, tirant un projet contingent de la Structure organisationnelle pour ECOSOCC a été fait à une réunion tenue à Nairobi, du 13 au 16 novembre 2016;
- d. L'Examen d'Objectifs Stratégiques, des Stratégies et des Activités pour poursuivre; le développement d'un cadre de résultats, aussi bien qu'un

Cadre Logique pour ECOSOCC; et des Objectifs annuelles ont été faits à une réunion tenue à Nairobi le 05-09 décembre 2016;

- e. Finalisation de dispositions de mise en œuvre, Contrôle et Évaluation; convenance d'actions pour poursuivre pour 2017 et 2018 et des budgets ultérieurs; l'élaboration et l'édition du projet du document du Plan Stratégique ont été faits à une réunion tenue Nairobi le 27-30 Décembre 2016;

Présentation du projet contingent de document de plan Stratégique à l'Assemblée Générale et d'Autres Parties prenantes pour revue et adoption; dans un atelier de validation de partie prenante; et

- f. Présentant le projet de document du Plan stratégique à l'Assemblée de l'UA pour adoption en Janvier 2017.

CHAPITRE II: ANALYSE DE LA SITUATION

Le perspective Global

17. Pendant la période de guerre froide, la plupart des états ont institutionnalisés l'autorité centralisée et des économies de commande. La violation de droits de l'homme est devenue répandue. Ceci peut avoir été dû au fait qu'un certain nombre de gouvernements Occidentaux ont été pliés en création d'alliances d'état avec peu de préoccupation des questions de gouvernance et la démocratie. Avec la cession de la guerre froide, des droits de l'homme, l'éducation, la démocratie et la résolution de conflit sont devenus la partie de la nouvelle aide et le paradigme de sécurité. Aussi, les termes 'la démocratie' et 'la gouvernance' ont gagné la monnaie tant dans des pays en voie de développement que développés. Il y a eu une transformation mondiale centralisée aux économies orientées vers le marché. La nouvelle ère a vu l'apparition de régimes politiques démocratiques en Afrique et l'ancienne Union soviétique. Au début des années 1990, par exemple, le nombre de pays africains titulaires d'élections compétitives ont augmenté. Aujourd'hui, les questions de gouvernance et de la démocratie sont devenues centrales dans les pays subissant des transitions politiques.

18. L'augmentation de conflits internes dans beaucoup de pays sous-développés a fait la politique d'aide l'accent de l'amélioration de relations internes et domestiques. La préoccupation de la bonne gouvernance et la société civile est devenue centrale dans beaucoup des pays en voie de développement aussi bien que transitoires. Cet environnement a été une fenêtre pour l'apparition forte de société civile, comme on a vu une société civile vibrante comme l'élément vital de démocratie et la stabilité. Sur un autre front, l'établissement d'OSC globalement a été associé à la naissance de réseaux divers dans le secteur. Cette coupe de réseaux à travers des frontières continentales dans une offre de créer la force de levier dans la poursuite de leurs objectifs stratégiques. Bien que ce développement ait eu ses succès et échecs, une frappe

Le niveau continental

19. Au niveau continental, comme indiqué, la reconnaissance des OSC a été annoncée par des décisions et des Statu émanant de l'OUA et des réunions UA. Le plus notable de ceux-ci inclue : la Déclaration sur le politique et socio - situation économique en Afrique et les changements fondamentaux ayant lieu dans le monde ' (Assemblée d'OUA, 1990); la Charte africain pour Participation Populaire dans Développement et Transformation (Assemblée d'OUA, Arusha, 1991); le traité Abuja établissant la Communauté Économique africaine (AEC) (1991); la Conférence de la Sécurité(du Titre), la Stabilité, le Développement et la Coopération en Afrique (CSSDCA) dont les principes opérationnels ont été contenus dans le Document Kampala sur le CSSDCA (1991); "la déclaration solennelle sur le CSSDCA, adopté par l'Assemblée UA des Responsables d'Etats et Gouvernement en 2000; et l'établissement du Groupe provisoire de l'UA- société civile de travail (AUCSPWG) en 2002, avec un mandat pour équilibrer les critères d'accréditation pour les OSC, un code de conduite pour les OSC et les modalités pour l'opérationnalisation de l'ECOSOCC. Le AUCSPWG développés étaient les Statuts de l'ECOSOCC qui ont adopté plus tard par l'Assemblée de l'AU, Mise en branle des processus pour la mise en vigueur de l'ECOSOCC intérimaire.

Niveau Institutionnel

20. Pour apprécier l'environnement dans lequel on a institutionnalisé ECOSOCC, c'est primordial d'examiner les processus annonçant l'installation de l'Assemblée Générale ECOSOCC. Conformément au dernier, une Conférence de Société Civile Générale qui a représenté une Assemblée Générale provisoire d'ECOSOCC, a été tenue à Addis Abela le 24 mars 2005. Ce forum a élu une Société AU-CIVIL le Groupe de travail Provisoire, qui a agi comme le Comité Permanent Provisoire (ISC) d'ECOSOCC. Le mandat de l'ISC devait faciliter l'organisation des élections des représentants CSO de national, régional, continental et des circonscriptions électorales de diaspora dans la préparation pour le lancement d'Assemblée ECOSOCC permanente. Cependant, le mandat principal de l'ISC d'organiser des élections pour conduire dans ECOSOCC permanent dans ce délai.

21. Avec l'extension du mandat de l'UA, du Cadre et du conseil, plusieurs mesures ont été mises en place dans un chemin de création d'une permanente Assemblée. Ceux inclus- le développement d'un travail -programme avec sa carte routière et un modèle pour des élections; le projet du formulaire de demande pour la distribution aux candidats éventuels et la définition des procédures et des chaînes à être suivies dans la soumission de formulaires de demande complétés au comité de référence. A cette fin, les représentants des OSC dans l'Assemblée Générale ECOSOCC permanente et à huit-clos des OSC continentales à l'Assemblée ont été élus en octobre 2007 au siège social de l'UA à Adis Abela, Ethiopie. Par la suite, une élection de représentants des OSC nationaux pour 25 pays aussi bien que les représentants pour l'Est, Ouest et des régions africaines du Sud ont suivi. Le processus retardé dans la mise en œuvre de certaines décisions a été une de la leçon apprise.

Développements Actuels

22. Bien que les résultats positifs aient été enregistrés Dans Des opérations ECOSOCC, y compris l'opérationnalisation de groupes, la situation fait toujours face à quelques défauts. Malgré cela les chapitres nationaux sont un élément vital ECOSOCC pour mise en œuvre de divers programmes d'UA, les initiatives et les politiques au niveau national, seulement huit (8) de ces chapitres ont été établis au niveau d'État de Membres sur une base provisoire. En vue de ceci, il y a un manque de participation pleine et l'exclusivité dans le La structure d'UA qui doit être adressée. Aussi, le manque Régional, les bureaux présentent un écart comme ECOSOCC s'efforce de créer des synergies efficaces et la collaboration au niveau régional. C'est dans cet esprit que ce plan stratégique devient important pour que les forces et la faiblesse soient entièrement appréciées basées sur les perspectives mondiales, continentales et domestiques.

23. En ce qui concerne aux élections dans l'Assemblée Générale d'ECOSOCC, 20 Etats Membres doivent toujours tenir des élections en raison d'un certain nombre de raisons diverses. À cet égard, l'Organe a l'intention de marcher étroitement avec des États Membres pour assurer la représentation complète. D'autre part, les lois d'ECOSOCC prévoit 20 sièges de Diaspora dans l'Assemblée Générale, aucun n'a jusqu'ici été pris comme les chapitres de Diaspora restent encore à être organisés pour conduire des élections. La Diaspora comme défini par l'Union africaine, a fait le choix d'une formule pour les élections qui évite l'exclusion pour être une tâche d'intimidation. Des dispositions spécifiques ont été faites pour permettre un certain formulaire de présence de Diaspora aux réunions différentes. Il est cependant prévu que l'Assemblée Générale en consultation avec le Conseil exécutif met en place une formule qui assurera la participation de Diaspora dans la participation d'Assemblée Générale d'ECOSOCC.

Analyse de partie prenante

24. ECOSOCC a pour but de servir ses parties prenantes directes; en développant ce Plan Stratégique, une analyse de partie prenante a été donc conduite pour comprendre les espérances de l'organe; ceux-ci sont récapitulés ci-dessous dans le Tableau 1. C'était important de respecter les espérances clés aux initiatives pour développer la réalisation de l'ordre du jour continental où les Citoyens Africains sont le centre.

Table 1: Analyse de partie prenante

Intervenants	Ce qu'ils font	Attentes des intervenants
Organes de l'Union Africaine	<ul style="list-style-type: none"> - Le soutien d'ECOSOCC dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre - La participation aux programmes et activités de l'UA, y compris la promotion du point de l'ensemble des principes et objectifs de l'union 	<ul style="list-style-type: none"> Des conseils et de partenariat fondés sur des données probantes dans la mise en œuvre des programmes de l'UA- Vulgarisation des politiques, programmes et initiatives de l'UA - Soutenir la mise en œuvre des politiques, programmes et initiatives de l'UA au niveau continental, régional et national

CER	Ils consolident les politiques et initiatives régionales- L'élaboration des politiques de soutien et de mise en œuvre du programme au niveau régional	Mise en place et l'opérationnalisation des Bureaux d'ECOSOCC régionaux pour fournir des conseils et de partenariats fondés sur des données probantes dans la mise en œuvre du programme
Etats Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Ils prennent des décisions et recommandations exécutives - La mise en œuvre du programme d'entraînement au niveau national - Fournir des ressources pour la mise en œuvre du programme - La promotion du dialogue et de partenariat des Etats membres illégaux, leur peuple et parmi les peuples africains eux-mêmes 	Faciliter l'établissement et l'opérationnalisation des chapitres d'ECOSOCC nationaux pour fournir des conseils fondés sur des preuves et de partenariats dans la mise en œuvre du programme, y compris l'Agenda 2063
Organisation de la Société Civile (OSC)	<ul style="list-style-type: none"> - Les blocs de construction de l'ECOSOCC - Une plateforme pour populariser l'AU politiques, programmes et initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'une plate-forme pour la promotion du dialogue avec les États membres et d'autres parties prenantes pour les personnes et les individus conduit centré Union pour la réalisation de divers programmes et initiatives d'initiative continentale - Renforcer les capacités des OSC africaines, y compris l'opérationnalisation de l'article 20 du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine
EU- ECOSOC	<ul style="list-style-type: none"> - Ils font pression et influence des États membres de l'Union Européenne - Ils mettent en œuvre conjointement avec JAES - ECOSOCC 	La participation active de l'ECOSOCC dans la pression pour la mise en œuvre des initiatives JAES
UN- ECOSOC	Promouvoir l'action collective en faveur du développement durable en facilitant la coopération internationale sur les paramètres standards et résolution de problèmes sur les questions socio-économiques	Conseils et mise en œuvre des partenariats Initiatives OSC au niveau continental, régional et national
Autres Agences des UN	Le soutien financier et technique pour la mise en œuvre du programme	Conseils et mise en œuvre des partenariats Initiatives des OSC au niveau continental, régional et national
Autres OSC Internationales OSC et Plates-formes (Turquie, Inde, Chine, etc.)	Le soutien financier et technique pour la mise en œuvre du programme	L'exécution du programme conjoint
Partenaires	Fournir un soutien financier et technique pour la mise en œuvre du programme	La mise en œuvre de programme et rapports axés sur les résultats

Analyse de SWOT au sein d'ECOSOCC

25. Dans le but d'objectifs appropriés et Initiatives de Solde orientées vers les attentes de la réunion des parties prenantes, capturés dans le cadre de l'environnement d'exploitation dans l'analyse qui précède de la situation, les forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) à effectuer. SWOT avait l'air vers l'extérieur pour les éléments positifs et négatifs; et aussi, pour des capacités et des défauts que cela affecterait le travail d'ECOSSOC, comme elle-même les positions à remplir son mandat. Le tableau 2 ci-dessous: Résumé qui présente les questions sur les forces, les faiblesses, opportunités et menaces qui pourraient influencer la mise en œuvre des programmes d'ECOSSOC.

Tableau 2: L'Analyse de SWOT

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La direction visionnaire ▶ Variété vaste et riche d'expériences et de compétences ▶ Donateurs Non- membres élus du GA sont entraînés ▶ ECOSOCC crée les Etats Membres et la population locale ▶ Visibilité politique comme un organe de l'UA ▶ Présence ECOSOCC / participation à des forums internationaux ▶ Capacité d'influencer les décisions politiques par le biais de son mandat consultatif ▶ Etablissement intérimaire des chapitres nationaux ▶ Compte-rendu systématique et le partage de la réunion par les dirigeants- Résultats d' ▶ Autonomie croissante ▶ Opérationnalisation de tous les comités des groupes sectoriels ▶ Capacité à contribuer et à participer au niveau régional, international et local. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Non -Plan stratégique ▶ Absence d'un ECOSOCC secrétariat dédié ▶ Aucun membre du personnel du Secrétariat ▶ Inaccessibilité pour le financement approuvé ▶ Collaboration limitée avec d'autres organes de l'UA permise ▶ Problème d'interprétation entravant la communication efficace ▶ Logistique ▶ Aucunes modalités claires pour intégrer la diaspora ▶ Le manque de soutien financier aux chapitres nationaux ▶ composition incomplète' Assemblée générale ▶ Sous- représentation des femmes. ▶ Le manque de financement du programme
OPPORTUNITES	MENANCES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La collaboration des grappes sectorielles illégales et les départements de la CUA ▶ Reconnaissance croissante et la visibilité de l'ECOSOCC ▶ Les progrès technologiques (utilisation de la technologie) ▶ Partenariat, échanges et réseaux de croissance (par exemple JAES, FOCAC, TASAM, TICAD, CNIE, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingérence politique ▶ Risque de manipulation de la part des parties externes ▶ Objectifs compétents et la perception existante entre les institutions

<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nouvelles dynamiques géopolitiques – Démocratisation ▶ Potentiels de la diversité africaine ▶ Participation aux missions d'observation électorale de l'ECOSOCC de l'UA - Dividende ▶ Population sur le continent ▶ Potentiel et la capacité à mobiliser des ressources ▶ Collaboration avec les CER ▶ Intérêt de la diaspora africaine ▶ Processus d'accréditation par l'ECOSOCC pour harmoniser les consultations des OSC avec l'UA 	
---	--

CHAPTER III: LA DIRECTION STRATEGIQUE

2. Historique

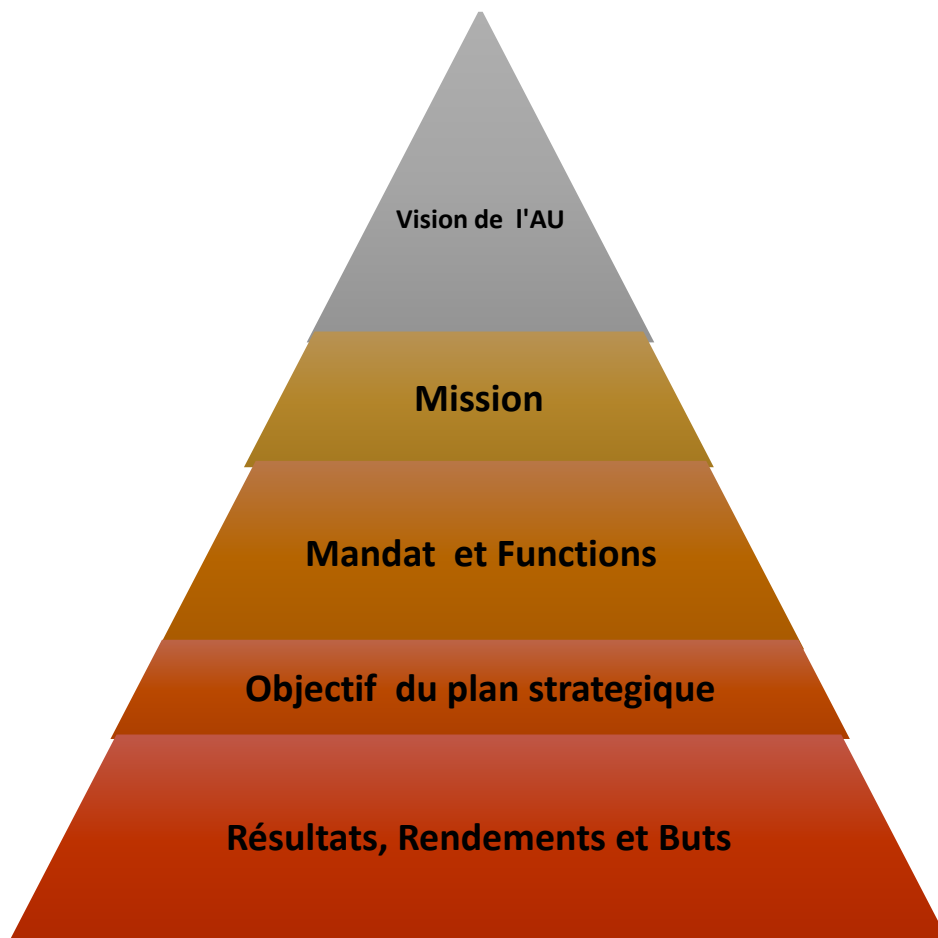
Plan stratégique 2017-2018

26. ECOSOCC Préparé sur la base de la Loi constitutif de l'UA, qui définit la vision de l'Union Africaine à construire "une Afrique intégrée, prospère et pacifique, entraînée par son propre et géré citoyen et représentant une force dynamique sur la scène internationale ", le mandat et l'énoncé de mission de l'Organe (ECOSOCC).

27. L'énoncé de mission des inventions d'organes provenant de la Vision de l'UA et a tenu compte des caractéristiques clés de l'ECOSOCC comme un organe de la charge de l'UA avec un rôle consultatif et de conseil à d'autres organes permis de l'Union. En outre, il a considéré ECOSOCC comme un engagement de la société civile sur la plate-forme continentale des enjeux culturels et socio-économiques. En outre, il a pris en compte du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

28. La connexion illégale du Plan stratégique 2017-2018 et les Statuts de l'ECOSOCC et les instruments de l'Union est ainsi montre ci- dessous sur figure1.

Figure 1: La carte Stratégique de l'ECOSOCC



La Direction Stratégique

29. La Direction stratégique de l'ECOSOCC est détaillée dans le tableau 3 ci-dessous, qui présente la vision de l'UA, Mission, la CEDEAO de l'ECOSOCC et les fonctions de l'ECOSOCC, Objectif global et les résultats escomptés du Plan stratégique.

Tableau 3: Les Fondations du plan Stratégique

La Vision de l'UA	«Une Afrique intégrée, prospère et pacifique, entraînée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale»
La Mission	Une plate-forme de citoyens africains pour un engagement sur les questions socio-économiques et culturelles, qui sert un rôle de premier consultatif et de conseil à l'Union africaine pour un développement inclusif de l'Afrique

<p>Le Mandat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue illégal promouvoir tous les segments de la population africaine sur des questions concernant le continent et son avenir; • forger des partenariats solides États membres de l'UA illégale et tous les segments de la société civile, en particulier les femmes, les jeunes, les enfants de la diaspora, organisée du travail, le secteur privé, et le groupe professionnel; • promouvoir la participation de la société civile africaine dans la mise en œuvre des politiques et programmes de l'Union; • des politiques et des programmes qui favorisent la paix, la sécurité et la stabilité et le développement continental d'accueil et d'intégration de soutien; • promouvoir et défendre une culture de bonne gouvernance, les principes et les institutions démocratiques, la participation populaire, les droits humains et la justice sociale; • promouvoir et de défendre une culture de l'égalité des sexes; • promouvoir et renforcer les capacités institutionnelles, humaines et opérationnelles de la société civile africaine
<p>Fonctions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comme un organe consultatif de l'Union africaine, l'ECOSOCC doit: <p>contribuer, par des conseils, à la traduction effective des objectifs, principes et politiques de l'Union dans les programmes de béton, ainsi que l'évaluation de ces programmes;</p> <p>Recommandé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre des études qui sont jugées nécessaires par des organismes ou autre organe de l'Union et de soumettre des recommandations en conséquence; • Effectuer d'autres études qu'il juge nécessaires et soumettre des recommandations appropriées; • contribuer à la promotion de la vulgarisation, la participation populaire, le partage des meilleures pratiques et de l'expertise et à la réalisation de la vision et les objectifs de l'Union; • contribuer à la promotion des droits de l'homme, la primauté du droit, la bonne gouvernance, les principes démocratiques, l'égalité des genres et de droits de l'enfant; • possibilités de promouvoir et soutenir les efforts des institutions engagées dans l'examen de l'avenir de l'Afrique et de forger panafricaine afin de renforcer un modèle social africain et sont de la vie;

	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser et consolider le partenariat illégal de l'Union et les OSC publiques efficaces, la mobilisation et des commentaires sur les activités de l'Union; • Supposons par exemple que d'autres fonctions qui peuvent lui être soumises par des organismes autres organes de l'Union.
Objectif Global	Africaine citoyens entièrement la différence et le dialogue sur les questions culturelles et socio-économiques pour la réalisation d'un développement inclusif
Résultats	<p>Résultat 1: culturels africains et socio-économiques des problèmes sont compris et traités correctement</p> <p>Travailler vers la réalisation de ce résultat, la place d'organes sera mis dans un mécanisme défini pour l'engagement et la participation des citoyens africains sur les questions socio-économiques et culturelles en vigueur. Il est prévu que ce sera, fait en lançant l'interaction et la collaboration avec divers citoyens africains pour équilibrer les critères, ainsi que, l'équilibre et opérationnaliser les mécanismes et les modalités d'engagement et de participation effective. En outre, l'organe établira une plate-forme active de création, la capture, le traitement et le partage des connaissances nouvelles et existantes sur les questions socio-économiques et culturels en Afrique.</p> <p>Il est prévu que, en créant un mécanisme d'engagement et de participation effective, citoyens africains utiliseront le mécanisme pour accéder à la plate-forme de gestion des connaissances Créé d'une manière plus holistique. Essentiellement, cela signifie que les questions socioculturelles et économiques fondées sur des preuves seront, mis sur la table pour l'ensemble pour discuter et atteindre la collective de Compréhension commune des possibilités africaines.</p> <p>Résultat 2: Les gens axée sur les politiques, les programmes et les initiatives sont élaborés et mis en œuvre pour la pleine réalisation du développement inclusif de l'Afrique Comme les plates-formes de citoyens africains d'engagement et de la participation, l'ECOSOCC travaillera avec les intervenants pour veiller à ce que les chapitres nationaux et de la diaspora sont pleinement engagés et renforcé pour l'engagement et la participation des organisations de la société civile efficace. L'Organe cherchera également à faire respecter les dispositions légales pour garantir que seuls ECOSOCC Accrédités des OSC et Diaspora chapitres sont engagés Conférences et événements de l'UA; Sexe et l'usure qui est tout aussi engagés dans des programmes de l'ECOSOCC. Par ailleurs, le Conseil jouera son consultatif et de conseil efficacement à d'autres organes est permis dans le rôle principal de l'Union.</p> <p>Résultat 3: l'amélioration des synergies, la coordination, les parties prenantes appréciation de l'ECOSOCC valeur ajoutée dans la mise en œuvre de l'UA politiques, programmes et initiatives afin d'assurer la synergie, la mise en œuvre coordonnée et parties prenantes appréciation de ses programmes, l'ECOSOCC cherchera à établir et institutionnaliser un cadre de consultation et de travailler avec les parties prenantes concernées. D'ailleurs, Organe cherchera à être pleinement engagé dans le développement, la vulgarisation et le suivi de la mise en œuvre des programmes de l'UA.</p>

	En outre, il travaillera avec les parties prenantes pour la réalisation des positions communes africaines (CAP).
	Résultat 4: la mise en œuvre efficace des programmes ECCOSOCC .En vertu de ces résultats, le Conseil travaillera avec les parties prenantes à mettre en place Cadre de ressourcement des ressources financières, humaines et autres pour la mise en œuvre efficace du programme. Par ailleurs, le Conseil Équilibrer et opérationnaliser un cadre pour la coordination interne efficace; ainsi, il va équilibrer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour la communication et de l'information structurée de partage avec les parties prenantes.

Objectives Stratégiques, Stratégies et Activités à poursuivre

30. Vers la réalisation de sa mission, les résultats et d'autres éléments de son plan stratégique, stratégie ECOSOCC mettra en œuvre les objectifs suivants: Stratégies et activités présentes dans le tableau 4.

Tableau 4: Objectives Stratégiques, Stratégies et Activités à poursuivre

Résultants	Objectifs stratégiques	Stratégies	Activités
Résultat 1: Les questions culturelles et socio-économiques africaines sont comprises et traitées correctement	Objectif stratégique 1: Pour fournir des plates-formes d'engagement sur une des questions socio-économiques et culturelles en Afrique	1.1. Identifier et opérationnaliser les mécanismes d'engagement et la participation des citoyens africains efficace vers la réalisation de l'émancipation culturelle et socio-économique	1.1.1. 1.1.1. Initier l'interaction avec les différents citoyens africains d'apprécier l'interaction sur le cadre existant pour les questions socio-économiques et culturels 1.1.2. Mettre en place des mécanismes d'engagement efficace et la participation des citoyens africains vers la réalisation de l'émancipation culturelle et socio-économique
		1.2. Mettre en place et opérationnaliser un mécanisme pour la gestion des connaissances sur les questions socio-économiques et culturelles de l'Afrique	1.2.1. 1.2.1. Créer une plateforme de gestion des connaissances1. 1.2.2. Créer, acquérir, traiter et stocker des connaissances 1.2.3. 1.2.3. Partager des connaissances avec les acteurs concernés

Résultats	Objectifs stratégiques	Stratégies	Activités
<p>Résultat 2: Les gens axée sur les politiques, les programmes et les initiatives sont élaborés et mis en œuvre pour la pleine réalisation du développement inclusif de l'Afrique</p>	<p>Objectif stratégique 2: Pour promouvoir la pleine participation et l'exclusivité de la société civile dans le développement socio-économique et culturel de l'Afrique</p>	<p>2.1. Etablir et renforcer les chapitres nationaux et de la diaspora pour l'engagement et la participation des organisations de la société civile efficace</p>	<p>2.1.1. Effectuer un exercice de cartographie et d'identifier les niveaux opérationnels des chapitres de l'ECOSOCC</p> <p>2.1.2. Mettre en œuvre des recommandations de l'exercice de cartographie pour achever l'établissement des chapitres nationaux</p> <p>2.1.3. Mener des consultations sur l'état d'avancement avec CIDO et d'autres intervenants</p> <p>2.1.4. Assurer la liaison avec les parties prenantes pour équilibrer les critères pour l'interaction avec la diaspora</p>
		<p>2.2. Examiner et recommander des mécanismes juridiques pour une participation et une exclusivité efficaces des citoyens africains</p>	<p>2.2.1. Constituer et opérationnaliser une équipe technique chargée d'identifier les lacunes et d'examiner le cadre juridique de l'ECOSOCC</p> <p>2.2.2. Mettre en œuvre les recommandations de l'exercice d'examen</p>
		<p>2.3. Opérationnaliser la mise en œuvre active de l'Accord de l'Union africaine sur la parité des sexes</p>	<p>2.3.1. Appliquer strictement les dispositions de l'UA relatives à la parité des sexes à l'Assemblée générale et à ses structures telles qu'elles sont consacrées dans les statuts de l'ECOSOCC</p> <p>2.3.2. Plaider pour la réalisation de la parité entre les sexes au niveau national</p>
<p>Résultat 3: Synergies améliorées, Coordination, appréciation Des parties</p>	<p>Objectif stratégique 3. Contribuer à l'établissement des</p>	<p>3.1. La mise en œuvre des programmes concernant les enfants, les jeunes, les femmes, la diaspora, les</p>	<p>3.1.1. La révision de la carte des systèmes et réseaux existants</p> <p>3.1.2. Établir et institutionnaliser un cadre de consultation</p>

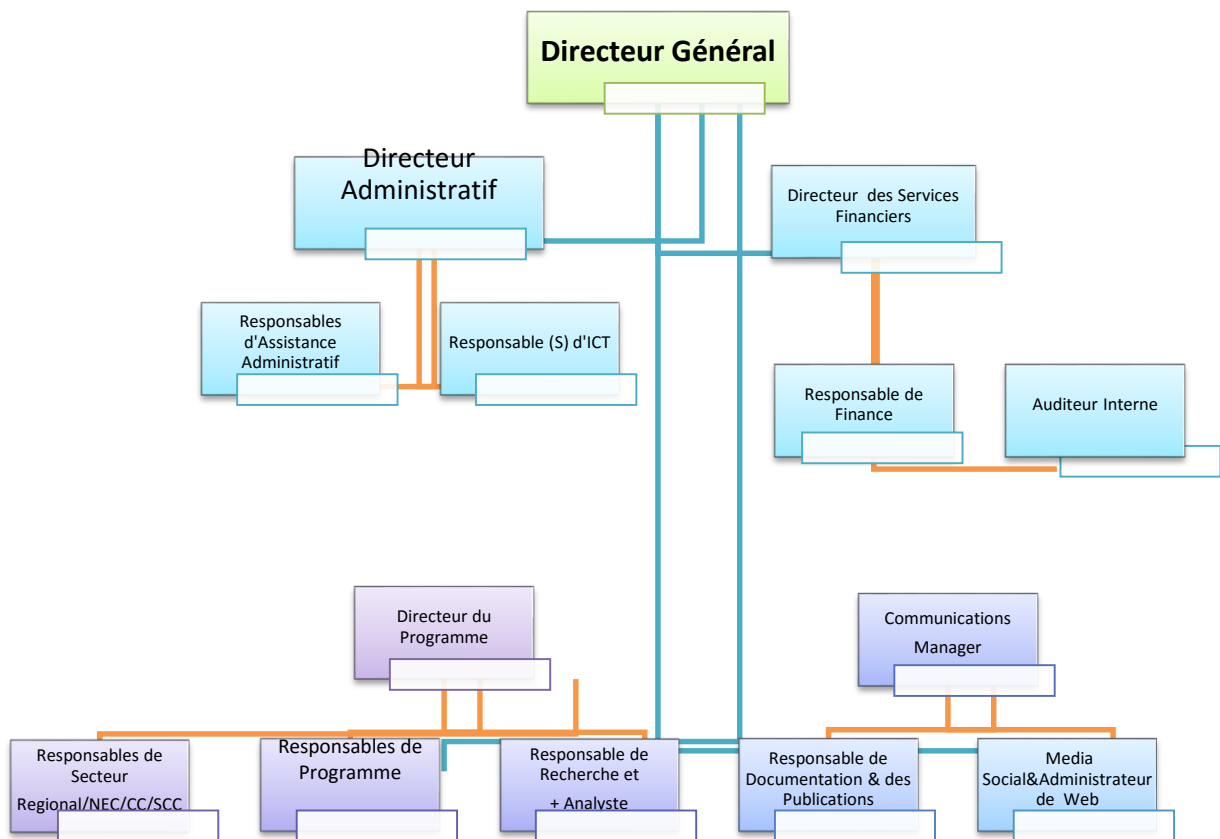
Résultats	Objectifs stratégiques	Stratégies	Activités
prenantes de la valeur ajoutée de l'ECOSOCC dans la mise en œuvre des politiques, programmes et initiatives de l'UA	partenariats solides avec les organes de l'UA, les CER, les États membres et d'autres parties prenantes pour la mise en œuvre efficace des programmes	syndicats, le secteur privé et les groupes professionnels	
		3.2. Participer à l'établissement du calendrier, à la vulgarisation et à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et d'autres politiques, programmes et initiatives de l'Union africaine, y compris la promotion des initiatives de paix et de sécurité	3.1.3. Examiner les capacités existantes des chapitres nationaux pour une participation effective des OSC aux politiques, programmes et initiatives de l'UA et mettre en œuvre des recommandations 3.1.4. Créer des liens et renforcer les relations avec les organes de l'UA pour renforcer les synergies et harmoniser la mise en œuvre des programmes de l'UA; Et des valeurs partagées 3.1.5. Instituer des modalités de vulgarisation des politiques, programmes et initiatives de l'UA; Et des valeurs partagées
		3.3. Promouvoir la réalisation de la Position africaine commune (PAC) en collaborant avec les parties prenantes concernées, y compris les OSC et plates-formes internationales	3.1.6. Établir une compréhension commune des questions touchant la citoyenneté africaine 3.1.7. Identifier et impliquer les OSC internationales sur des questions d'intérêt commun dans les forums internationaux
Résultat 4: Mise en œuvre efficace des programmes ECCOSOCC	Objectif stratégique 4: Renforcer les capacités institutionnelles, humaines et opérationnelles	4.1 Mettre en place une structure de ressources humaines pour la mise en œuvre efficace du programme	4.1.1 Élaborer et opérationnaliser une structure organisationnelle pour l'ECOSOCC 4.1.2 Adopter, adapter et mettre en œuvre le règlement du personnel de l'UA
		4.2 Établir un cadre pour Le financement et la mobilisation des Ressources	4.2.1 Adopter, adapter et Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources de l'Union africaine 4.2.2 Modifier la disposition pertinente des statuts de

Résultats	Objectifs stratégiques	Stratégies	Activités
			l'ECOSOCC sur les ressources budgétaires supplémentaires afin de l'aligner sur les règles et règlements financiers de l'AU
		4.3 Élaborer et mettre en œuvre un cadre pour une coordination interne efficace	4.3.1 Examiner les structures organisationnelles existantes pour renforcer la coordination, l'efficacité et l'efficacite
			4.3.2 Mise en place d'un cadre pour la mise en œuvre des structures approuvées
		4.4 Établir un système de communication et de flux d'information	4.4.1 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication

CHAPTRE IV: DISPOSITIONS DE LA MISE EN OEUVRE, SUIVI & EVALUATION
Dispositions de la mise en œuvre

31. La mise en œuvre de ce plan stratégique sera principalement coordonnée par des structures internes qui sont proposées à la figure 2 ci-dessous

Figure 2: Organigramme de l'ECOSOCC



32. Les structures internes de l'ECOSOCC seront dirigées par le PDG. Relevant du Bureau de l'ECOSOCC, le chef de la direction sera responsable de la gestion quotidienne de l'organe. Composé de quatre départements: Administration, Services Financiers, Programmes et Communication, chacun de ces départements sera dirigé par un Directeur et assisté par les Officiers respectifs. Toutefois, cette structure sera harmonisée avec les réformes structurelles en cours de l'UA

33. L'ECOSOCC joue un rôle crucial pour faciliter la pleine participation et l'exclusivité de la citoyenneté africaine à l'émancipation culturelle et socio-économique. Conformément à son mandat, l'Organe jouera un rôle de facilitateur en créant et en renforçant des structures aux niveaux national, régional et de la diaspora, en plaidant, en gérant les connaissances, en conseillant et en dialoguant sur les politiques aux organes de l'AU. Les principes de complémentarité et de subsidiarité resteront donc au cœur de l'ordre du jour de l'ECOSOCC pour réaliser une contribution significative au bien-être de la citoyenneté africaine et pour la placer compétitivement sur la scène mondiale. Dans ce contexte, auxiliaire de l'organigramme précédent, les autres parties prenantes joueront les rôles suivants

La Diaspora

34. La Diaspora a un intérêt et une participation dans les événements sur le continent. Ils contribuent au développement socio-économique de l'Afrique; Et à cette fin, l'ECOSOCC travaillera avec eux pour faciliter la mise en place de chapitres de la Diaspora qui rassembleront la Diaspora et leur offriront une plate-forme de dialogue sur les questions culturelles et socio-économiques touchant le continent

Les Communautés économiques régionales (REC):

35. Les REC fournissent des priorités régionales à l'élaboration de cadres continentaux et traduisent ces cadres continentaux en programmes régionaux et continentaux concrets en étroite collaboration avec les États Membres. L'ECOSOCC travaillera donc avec les CER pour compléter leur programme de la société civile dans leurs régions respectives en facilitant la mise en place et l'opérationnalisation des bureaux régionaux pour coordonner la participation des citoyens dans l'arène régionale et continentale

Les Etats Membres (au Niveau national):

36. Les États membres faciliteront la création de chapitres nationaux de l'ECOSOCC en tant que cadre de responsabilisation des membres élus, ainsi qu'un moyen de diffuser l'information et de mobiliser le soutien aux programmes et activités de l'AU. Par conséquent, la mise en place de chapitres nationaux jouerait un rôle clé en rassemblant les OSC dans le pays pour l'unité d'objectif et le renforcement des capacités opérationnelles des OSC pour mettre en œuvre les politiques, programmes et initiatives de l'AU. Ces chapitres seront donc la plate-forme de dialogue et d'engagement avec les États membres, même s'ils relient les OSC à l'ECOSOCC. À l'instar de l'ECOSOCC au niveau continental, les sections nationales mettront en place et opérationnaliseront les comités sectoriels permanents.

Les autres Organes de l'UA:

37. ECOSOCC joue un rôle consultatif auprès des organes d'UA, avec lesquels l'Organe collaborera étroitement pour une mise en œuvre efficace des programmes. Au cours de la mise en œuvre, l'ECOSOCC travaillera donc aux acteurs clés suivants pour réaliser un certain nombre de résultats, comme illustré dans le tableau 5 ci-dessous:

Tableau 5: Les Acteurs Clés de la Mise en Œuvre Stratégique

Résultats	Rendement	Stratégies pour poursuivre	Acteurs clés
Résultat 1 Les questions culturelles et socio-économiques africaines sont correctement comprises et abordées	Rendement 1.1. Un mécanisme défini pour l'engagement et la participation efficaces à la réalisation de l'émancipation culturelle et socioéconomique est mis en place	Stratégie 1.1. Identifier et opérationnaliser les mécanismes d'engagement et de participation efficaces de la citoyenneté africaine à la réalisation de l'émancipation culturelle et socio-économique	Interne: Comité permanent de l'ECOSOCC; Citoyenneté africaine (chapitres nationaux, chapitres de la diaspora); RECS; États membres Externes: ECOSOC de l'ONU, ECOSOC de l'UE, TASAM, CNIE, etc.
	Rendement 1.2. Les connaissances nouvelles et existantes	Stratégie 1.2. Établir et opérationnaliser un	Interne: Comité permanent de l'ECOSOCC; Chapitres

Résultats	Rendement	Stratégies pour poursuivre	Acteurs clés
	sur les questions culturelles et socio-économiques en Afrique sont créées, capturées, traitées et partagées	mécanisme de gestion des connaissances sur les questions culturelles et socioéconomiques de l'Afrique	nationaux; Bureaux régionaux; Diaspora Chapitres; Organes de l'UA Externe: ECOSOC de l'ONU, ECOSOC de l'UE, TASAM, CNIE, etc.
Résultat 2. Des politiques, des programmes et des initiatives axés sur les personnes sont élaborés et mis en œuvre pour la réalisation intégrale du développement inclusif de l'Afrique	Rendement 2.1. Les sections nationales et de la diaspora participent pleinement aux programmes de l'UA	Stratégie 2.1. Établir et renforcer des chapitres nationaux et de la diaspora pour une participation et un engagement efficaces des organisations de la société civile	interne: Comité permanent de l'ECOSOCC; Chapitres nationaux; Bureaux régionaux; Diaspora Chapitres; Organes de l'UA; États Membres Externes: ECOSOC de l'ONU, ECOSOC de l'UE, TASAM, CNIE, etc.
	Rendement 2.2. Les OSC accréditées par l'ECOSOCC et les sections de la Diaspora participent pleinement aux conférences et manifestations de l'UA	Stratégie 2.2. Examiner et recommander des mécanismes juridiques pour une participation et une exclusivité efficaces des citoyens africains	Interne: Assemblée Générale; Comité permanent; Chapitres nationaux; Bureaux régionaux; Diaspora
	Rendement 2.3. Égalité de la représentation de chaque sexe dans les programmes de l'ECOSOCC atteints	Stratégie 2.3. Assurer une représentation égale de chaque sexe dans les programmes de l'ECOSOCC	Interne: Assemblée Générale; Comité permanent; Chapitres nationaux; Bureaux régionaux; Diaspora
Résultat 3. Amélioration des synergies, de la coordination et de l'appréciation des parties prenantes de la valeur ajoutée de l'ECOSOCC dans la mise en œuvre de la politique, des programmes et des initiatives de l'UA	Rendement 3.1. Coordination de la mise en œuvre des programmes de l'ECOSOCC	Stratégie 3.1. Créer des synergies pour la mise en œuvre coordonnée des programmes pour les enfants, les jeunes, les femmes, la diaspora, les syndicats, le secteur privé et les groupes professionnels	Interne: Comité permanent; Chapitres nationaux; Bureaux régionaux; Diaspora Chapitres; Organes de l'UA; REC; États membres
	Rendement 3.2. L'ECOSOCC est pleinement engagée dans le développement, la vulgarisation et le suivi de la mise en œuvre des programmes de l'UA	Stratégie 3.2. Participer à l'établissement du calendrier, à la vulgarisation et à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et d'autres politiques, programmes et initiatives de l'Union africaine, y compris la promotion des initiatives de paix et de sécurité	Interne: Comité permanent de l'ECOSOCC; Chapitres nationaux; Bureaux régionaux; Diaspora Chapitres; Organes de l'UA; REC; États Membres

Résultats	Rendement	Stratégies pour poursuivre	Acteurs clés
	Rendement 3.3. ECOSOCC Collabore avec les OSC et plateformes internationales pertinentes pour la réalisation des positions communes africaines (CAP)	Stratégie 3.3. Promouvoir la réalisation de la position africaine commune (PAC) en collaborant avec les parties prenantes concernées, y compris les OSC et plateformes internationales	Interne: Assemblée Générale; Comité Permanent; Chapitres nationaux; Bureaux régionaux; Diaspora Externe: Organes de l'UA; ECOSOC de l'ONU, ECOSOC de l'UE, TASAM, CNIE, etc.
Résultat 4. Mise en œuvre efficace des programmes ECCOSOCC	Rendement 4.1. Un personnel qualifié adéquat est déployé pour appuyer la mise en œuvre du programme	Stratégie 4.1. Mettre en place une structure de ressources humaines pour une mise en œuvre efficace du programme	Interne: Assemblée Générale; Comité permanent; Chapitres nationaux; Bureaux régionaux; Diaspora Externe: Organes de l'UA; Secrétariat de l'ECOSOCC
	Rendement 4.2. Des ressources financières suffisantes sont disponibles pour appuyer la mise en œuvre du programme	Stratégie 4.2. Établir un cadre pour le financement et la mobilisation des ressources	Interne: Assemblée Générale; Comité permanent; Organes de l'UA; Secrétariat de l'ECOSOCC
	Rendement 4.3. Les programmes ECOSOCC sont efficacement coordonnés	Stratégie 4.3. Elaborer et mettre en œuvre un cadre pour une coordination interne efficace	Interne: Assemblée Générale; Comité permanent; Chapitres nationaux; Bureaux régionaux; Diaspora Externe: Organes de l'UA; Secrétariat de l'ECOSOCC
	Rendement 4.4. Efficacité de la communication et du flux d'information	Stratégie 4.4. Établir un système de communication et de flux d'information fluides	Interne: Assemblée Générale; Comité permanent; Chapitres nationaux; Bureaux régionaux; Diaspora Externe: Organes de l'UA; Secrétariat de l'ECOSOCC

Suivi & Evaluation (M&E)

38. Le suivi est une fonction continue qui recourt systématiquement à la collecte de données sur des indicateurs précis pour fournir à la direction et aux autres parties prenantes principales d'un projet en cours des indications sur l'ampleur des progrès et la réalisation des objectifs et sur l'utilisation des ressources allouées. Le suivi est donc une collecte permanente d'informations pour savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et de le réparer que vous allez. D'autre part, l'évaluation ne consiste pas à recueillir de l'information, il s'agit d'examiner de manière critique l'information et de l'analyser pour faire du jugement.

39. A cet égard, le S & E consiste à collecter et analyser systématiquement l'information, afin d'améliorer la prise de décisions et d'améliorer l'apprentissage organisationnel, dans le but ultime de concevoir et de mettre en œuvre des programmes qui répondent mieux aux besoins et attentes des parties prenantes.

40. L'ECOSOCC étudie donc la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation qui déterminera le type d'informations à collecter; Qui va recueillir ces informations; Quand, à quelle fréquence est-il pertinent de recueillir ces informations; Qui va documenter les renseignements recueillis; Qui va analyser cette information et à quelle fréquence; Et qu'allons-nous faire avec cette information analysée. Essentiellement, les informations analysées serviront de plateforme d'apprentissage et de performance; Où il sera utilisé pour conseiller sur l'amélioration de la mise en œuvre du programme en cours; Ainsi que la création de connaissances et d'informations à partager avec les principaux intervenants, ainsi que la mise à profit de la programmation future.

41. Le cadre stratégique de suivi et d'évaluation du plan stratégique de l'ECOSOCC répondra à quatre objectifs principaux

- fournir des informations trimestrielles / semestrielles et annuelles au Comité permanent sur les progrès accomplis dans la réalisation des résultats et des résultats escomptés;
- servir de plate-forme de révision / mise à jour des résultats / indicateurs et des objectifs fixés;
- améliorer la prise de décision au niveau des organes et des opérations en fonction des faits; et enfin,
- lier les résultats et les extrants aux ressources dépensées et déterminer le niveau d'efficacité opérationnelle de l'Organe.

Dispositions relatives au suivi et à l'évaluation

42. Afin de lever les ambiguïtés quant à la date à laquelle chaque niveau de l'ECOSOCC devrait répondre aux rôles assignés dans la chaîne de suivi et d'évaluation, un cycle de suivi indiquant le niveau hiérarchique, les rôles et responsabilités (livrables) et leurs dates d'échéance est proposé Dans le tableau 6, dans le cadre du cadre de surveillance de la mise en œuvre du plan.

Tableau 6: Les rôles d'action et des responsabilités dans le cycle de suivi.

Niveau	Action	Rôles et responsabilités	Le Cycle de suivi
Continental	Assemblée générale	i) préparer et soumettre des avis consultatifs et des rapports appropriés à l'UA; ii) examiner, recommander et approuver les principales questions de politique ;	Comme requis Comme demandé

Niveau	Action	Rôles et responsabilités	Le Cycle de suivi
		iii) adopter le plan stratégique et le soumettre aux organes directeurs de l'UA pour approbation ; iv) approuver et modifier le code d'éthique et de conduite des OSC ; v) recommander des amendements aux comités sectoriels établis ; vi) proposition d'amendements aux statuts de l'ECOSOCC.	Janvier 2017 Comme demandé Comme demandé Comme demandé
	Comité permanent	i) coordonner les travaux de l'ECOSOCC ; ii) préparer le plan stratégique et assurer le suivi de sa mise en œuvre ; iii) préparer et soumettre des propositions budgétaires annuelles à l'UA pour approbation ; iv) préparer des plans de travail annuels ; v) consolider et examiner les rapports de suivi et d'évaluation ; vi) préparer les réunions de l'assemblée générale ; vii) suivi de la mise en œuvre du code d'éthique et de conduite ; viii) suivi de la mise en œuvre du plan stratégique, suivi et évaluation de sa mise en œuvre et rapport au comité permanent.	En cours Novembre-Décembre 2016; En cours Février / Mars Annuel Tous les mois de février Trimestriel, semestriel et annuel Une fois tous les deux ans; comme demandé En cours(9)
	Comités des Groupes sectoriels	i. Préparer des avis consultatifs et des rapports de l'ECOSOCC ii. Formuler des avis et contribuer aux politiques et programmes de l'Union africaine	Comme requis en cours
	Comités permanents	Examen des pouvoirs des membres de l'ECOSOCC et de leurs représentants	Comme requis
Régional	Bureaux régionaux	Coordination des activités de l'ECOSOCC au niveau régional, en liaison avec les CER et les autres parties prenantes concernées	En cours
National	Chapitres nationaux	i. Ce sont les principaux points focaux de l'ECOSOCC au niveau national ii. Planification, mise en œuvre, suivi et évaluation d'ensemble des activités de l'ECOSOCC au niveau national iii. Recommander l'accréditation des OSC et veiller au respect du code d'éthique et de conduite de l'ECOSOCC iv. Appuyer la mise en œuvre des politiques, programmes et initiatives de l'UA au niveau national v. Suivre la conformité aux politiques, programmes et initiatives de l'UA au niveau national	En cours

Niveau	Action	Rôles et responsabilités	Le Cycle de suivi
	Groupes sectoriels Nationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="564 271 1142 331">i. Préparer un avis consultatif et des rapports aux sections nationales <li data-bbox="564 331 1142 465">ii. Suivre la mise en œuvre des plans d'action nationaux, suivre et évaluer sa mise en œuvre et faire rapport au chapitre national <li data-bbox="564 465 1142 566">iii. Fournir un lien et travailler en étroite collaboration avec les grappes sectorielles de l'ECOSOCC <li data-bbox="564 566 1142 701">iv. Conseiller les chapitres nationaux sur le respect des politiques, programmes et initiatives de l'UA au niveau national 	En cours

Buts Annuels

43. Pour assurer un suivi adéquat de la mise en œuvre, le Plan stratégique contient des objectifs fixés pour 2017 et 2018. Il est donc prévu que les objectifs fixés convenus détaillés à l'appendice 2 seront utilisés pour mesurer la performance de la mise en œuvre par rapport aux indications convenues.

Facteurs Critiques de succès

44. **En se basant sur la colonne risques et hypothèses du cadre logique de l'ECOSOCC détaillée à l'annexe 1, les facteurs suivants ont été identifiés comme des conditions clés permettant une mise en œuvre réussie des initiatives**

1. Politique & la Stabilité Macro-économique

Le succès de l'ECOSOCC repose sur une volonté politique positive et sur la collaboration des principaux acteurs clés, à savoir les autres organes de l'UA, les CER et les États Membres; qui joueront un rôle clé dans l'établissement et l'opérationnalisation des structures de l'ECOSOCC, y compris les chapitres nationaux et les bureaux régionaux. C'est un facteur critique, car les programmes et les initiatives de l'ECOSOCC dépendent de la confiance, de la coopération et du soutien mutuels. À cet égard, l'ECOSOCC cherchera à promouvoir, participer et suivre la mise en œuvre des programmes de l'UA, y compris l'Agenda 2063. De plus, l'ECOSOCC est conscient que la mise en œuvre appropriée de la charte des droits de l'homme de l'UA, Les valeurs partagées de l'UA, ainsi que les dispositions relatives à la parité entre les sexes sont au cœur de son mandat. En outre, un environnement macroéconomique sain est essentiel à la réussite de la mise en œuvre des activités de l'ECOSOCC sur le continent. À cette fin, l'ECOSOCC mettra en œuvre ses programmes et suivra de près l'évolution de l'environnement économique.

2. La disponibilité des Ressources en moment opportun

La disponibilité en moment opportun des ressources opérationnelles et des ressources du programme est essentielle au succès de la mise en œuvre des programmes de l'ECOSOCC. À cette fin, l'ECOSOCC établira des partenariats avec les parties prenantes concernées afin de mobiliser des ressources financières, humaines et autres pour la mise en œuvre des programmes. En plus d'exploiter les sources de financement traditionnelles au sein de l'UA, l'Organe travaillera en étroite collaboration avec d'autres partenaires en dehors de la fraternité de l'UA.

3. La Participation d'Intervenants

On s'attend à ce qu'une participation effective des citoyens africains aboutisse à une compréhension commune des questions culturelles et socio-économiques par toutes les parties prenantes. Il est également envisagé de créer et d'inculquer l'appropriation, ainsi que l'engagement collectif dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de l'ECOSOCC. Grâce à ses structures, l'ECOSOCC s'efforcera donc de veiller à ce qu'elle collabore avec toutes les parties prenantes clés dans la mise en œuvre de ses programmes.

4. Le Secrétariat indépendant pour l'ECOSOCC

Fondamentalement, l'Organe doit être transformé pour être plus proactif dans la mise en œuvre de nombreuses politiques et programmes de l'Union. Cela se fera par la construction et le renforcement de ses structures; de créer, d'acquérir, de stocker et de partager des connaissances pour lui permettre de jouer parfaitement ses rôles consultatifs auprès de l'Union en fournissant des conseils fondés sur des preuves. A cet égard, pour que l'ECOSOCC puisse s'acquitter correctement de son mandat et de ses fonctions, elle doit être gérée par un secrétariat indépendant doté de la capacité d'exécuter de manière indépendante des programmes pour une Union centrée sur les personnes et dirigée par la population. A cette fin, le Secrétariat doit être créé et renforcé pour soutenir parfaitement l'établissement et la coordination des chapitres nationaux et des bureaux régionaux. Pour que cela se produise, les statuts de l'ECOSOCC doivent être modifiés pour soutenir la relocalisation et l'indépendance accrue.

Autres Facteurs de Succès

45. En Outre les conditions favorables qui ont été choisies dans le cadre de l'ECOSOCC, d'autres facteurs favorables sont nécessaires pour que le plan réussisse à atteindre son objectif et ses impacts. Ceux-ci inclus

- Les principales institutions concernées sur le continent ainsi que les citoyens Africains ordinaires doivent être sensibilisés au travail de l'Organe, afin de renforcer leur appropriation et leur participation. A cet égard, une stratégie de communication agressive impliquant la presse, la télévision, des brochures entre autres sera donc entreprise pour populariser ce plan stratégique.
- Au sein de l'Union africaine, une culture de la pensée intégrée doit être nourrie et renforcée de telle sorte que l'Union agisse dans l'unité des buts poursuivant sa vision. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan stratégique, l'ECOSOCC s'efforcera de renforcer la collaboration proche avec les autres organes de l'UA.

CHAPITRE V: LES ARRANGEMENTS DU PROGRAMME BUDGETAIRE ET FINANCIERS

Programme Budgétaire par Résultat

46. Le budget pour 2017-2018 Plan stratégique de l'ECOSOCC a été préparé pour conduire la réalisation de ses résultats à travers les objectifs stratégiques et les activités prévues dans chaque programme. Le budget a été préparé en tenant compte des directives de préparation du budget de l'UA et n'inclut pas le budget opérationnel de l'Organe. Une ventilation sommaire du budget-programme pour chacun des quatre objectifs pour la période de deux ans du Plan stratégique est indiquée dans le tableau 7 ci-dessous

Tableau 7: Le Résumé du Programme Budgétaire

Objectif stratégiques	2017	2018
Objectif stratégiques 1: Fournir une plate-forme d'engagement sur les questions culturelles et socio-économiques en Afrique	980 000	1 100 000
Objectif stratégique 2: Promouvoir la pleine participation et l'inclusion de la société civile dans le développement culturel et socio-économique de l'Afrique	545 000	930 000
Objectif stratégique 3: Contribuer à l'établissement de partenariats solides avec les organes de l'UA, CER, les États Membres et d'autres parties prenantes pour la mise en œuvre efficace des programmes	1 300 000	920 000
Objectif stratégique 4: Renforcer les capacités institutionnelles, humaines et opérationnelles de l'ECOSOCC pour une mise en œuvre efficace des programmes	1 740 000	1 510 000
Budget total (chaque année)	4 565 000	4 460 000
Plan Stratégique total		9 025 000

Le budget détaillé du plan stratégique biannuel est présenté dans la matrice de mise en œuvre du programme, annexe 3.

Dispositions financières

47. On s'attend à ce que les dispositions financières du budget du plan stratégique, y compris la mobilisation des ressources financières, soient guidées par les règles et règlements financiers de l'Union africaine. En plus de tirer parti des sources de financement traditionnelles au sein de l'UA, l'ECOSOCC établira des partenariats avec les parties prenantes concernées afin de mobiliser des ressources financières, humaines et autres pour la mise en œuvre des programmes.

ANNEXES

ANNEXE 1: Le plan stratégique de l'ECOSOCC : La Matrice du Cadre Logique

Intervention logique	Indicateurs partiellement vérifiables	Moyens de Vérification	Hypothèses
<p>Objectif</p> <p>Les citoyens Africains s'engagent pleinement et dialoguent sur les questions culturelles et socio-économiques pour atteindre un développement inclusif</p>	<p>Étendue du développement inclusif réalisé</p>	<p>Le Rapport d'enquêtes</p>	<p>La stabilité Politique, macro-économique</p>
RÉSULTATS			
<p>Résultats 1</p> <p>Les questions culturelles et socio-économiques Africaine sont correctement comprises et abordées</p>	<p>Niveau d'articulation et participation aux questions culturelles et socio-économiques</p>	<p>Enquêtes, discussions de groupes focaux</p>	<p>Les citoyens africains auront une compréhension commune des questions culturelles et socio-économiques</p>
<p>Résultat 2</p> <p>Des politiques, des programmes et des initiatives axés sur les personnes sont élaborés et mis en œuvre pour atteindre pleinement le programme de développement de l'Afrique</p>	<p>Niveaux d'appréciation, de perception et de compréhension des initiatives de l'UA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de Suivi & Evaluation - Rapport d'enquêtes sur les niveaux d'appréciation, de perception et de compréhension des initiatives de l'UA 	<ul style="list-style-type: none"> - la volonté des OSC de participer aux programmes de l'UA
<p>Résultat 3</p> <p>Amélioration des synergies, coordination, appréciation des parties prenantes de la valeur ajoutée de l'ECOSOCC dans la mise en œuvre des programmes de l'UA</p>	<p>La perception des intervenants sur les programmes et les initiatives de l'ECOSOCC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de Suivi & Evaluation - Rapports d'enquêtes sur la perception et la compréhension 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne volonté politique des principales parties prenantes (organes de l'UA, CER et États membres)

Intervention logique	Indicateurs partiellement vérifiables	Moyens de Vérification	Hypothèses
		des programmes et initiatives de l'ECOSOCC	
<p>Résultat 4</p> <p>Mise en œuvre efficace des programmes ECOSOCC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La satisfaction de la partie prenante - Le % d'efficacité opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'enquêtes - Groupes de discussion - Rapport de Suivi & Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne volonté politique et le soutien des parties prenantes clés
RENDEMENT			
<p>Rendement 1.1.</p> <p>Un mécanisme défini pour l'engagement efficace et la participation à la réalisation de l'émancipation culturelle et socio-économique mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sections nationales engagées pour l'établissement, - Nombre de chapitres nationaux établis - Nombre de chapitres nationaux pleinement opérationnels - Nombre de bureaux régionaux établis et opérationnels - Nombre d'OSC accréditées auprès de l'ECOSOCC 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel - Rapport de suivi et d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne volonté politique des Etats membres - Disponibilité en temps opportun des ressources
<p>Rendement 1.2</p> <p>Les connaissances nouvelles et existantes sur les questions culturelles et socio-économiques en Afrique sont créées, capturées, traitées et partagées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs ayant accès aux connaissances nouvelles et existantes provenant des sources de l'ECOSOCC - Nombre d'études réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Sites web de l'ECOSOCC - Rapport de Suivi & Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources financières et humaines

Intervention logique	Indicateurs partiellement vérifiables	Moyens de Vérification	Hypothèses
<p>Rendement 2.1.</p> <p>Les sections nationales et de la diaspora s'engagent pleinement aux programmes de l'UA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de groupes nationaux entièrement opérationnels et engagés dans les domaines thématiques de l'UA - Nombre de sections de la Diaspora opérationnelles - Nombre de régions de la diaspora pleinement impliquées dans les programmes de l'UA 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports Suivi & Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne volonté politique des Etats Membres - La volonté des OSC de participer aux programmes de l'UA - Les régions de la diaspora prêtes à participer aux programmes de l'UA - Disponibilité ponctuelle de ressources financières
<p>Rendement 2.2.</p> <p>Les OSC accréditées par l'ECOSOCC et les sections de la Diaspora participent entièrement aux conférences et événements de l'UA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'OSC accrédités participant aux conférences et événements de l'UA - Nombre des sections accrédités de la Diaspora participant aux conférences et événements de l'UA 	<p>Rapport de Suivi & Evaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les OSC accréditées par l'ECOSOCC et les sections de la Diaspora prêtes à participer aux conférences et événements de l'UA - Bonne volonté politique des organes et des États Membres - Disponibilité ponctuelle de ressources financières
<p>Rendement 2.3.</p> <p>La représentation égale de chaque sexe dans les programmes de l'ECOSOCC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sexes représentés dans les programmes de l'ECOSOCC 	<p>Rapport de Suivi & Evaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La volonté politique d'exécuter les dispositions relatives à la parité entre les sexes
<p>Rendement 3.1</p> <p>Coordination de la mise en œuvre des programmes de l'ECOSOCC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs clés (organes de l'UA, CER et Etats Membres) collaborant avec l'ECOSOCC - Nombre de programmes mis en œuvre conjointement avec les 	<p>Rapport de Suivi & Evaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne volonté politique des principales parties prenantes (organes de l'UA, CER et Etats membres)

Intervention logique	Indicateurs partiellement vérifiables	Moyens de Vérification	Hypothèses
	principales parties prenantes		
<p>Rendement 3.2</p> <p>L'ECOSOCC est entièrement engagée dans le développement, la vulgarisation et le suivi de la mise en œuvre des programmes de l'UA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sections nationales participant à la domestication de l'Agenda 2063 - Nombre de sections nationales participant aux programmes de l'UA - Nombre d'organes de l'UA collaborant activement avec l'ECOSOCC - Nombre de bureaux régionaux participant activement aux programmes de l'UA 	<p>Rapports de Suivi & d'Evaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté des organes de l'UA de collaborer (briser la mentalité du silence) - Disponibilité ponctuelle de ressources financières - la volonté des OSC de participer aux programmes de l'UA
<p>Rendement 3.3.</p> <p>ECOSOCC Collabore avec les OSC et plates-formes internationales pertinentes pour la réalisation des positions communes africaines (CAP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenariats formés avec les OSC et plates-formes internationales - Nombre de questions traitées dans le cadre de partenariats avec des OSC et des plates-formes internationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Le rapport annuel de l'ECOSOCC - Le rapport de Suivi M & Evaluation 	<p>Les OSC et plates-formes internationales désireuses de coopérer</p>
<p>Rendement 4.1.</p> <p>Un personnel qualifié adéquat est déployé pour appuyer la mise en œuvre du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Structure organisationnelle des ressources humaines en place - Nombre de personnes recrutées- Nombre de personnes formées 	<ul style="list-style-type: none"> - Le rapport annuel de l'ECOSOCC - Le rapport des ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'un salaire exorbitant - Disponibilité des ressources financières au moment opportun

Intervention logique	Indicateurs partiellement vérifiables	Moyens de Vérification	Hypothèses
<p>Rendement 4.2.</p> <p>D'énormes ressources financières sont disponibles pour appuyer la mise en œuvre du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de mobilisation des ressources financières en place - Montants des ressources financières mobilisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuels de l'ECOSOCC - Rapports financiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs clés disposés à aider financièrement l'ECOSOCC
<p>Rendement 4.3</p> <p>Les programmes d'ECOSOCC sont parfaitement coordonnés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre opérationnel et de coordination en place - Le % de réduction de recouvrements - Rapidité de mise en œuvre du programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Le rapport annuel d'ECOSOCC 	<ul style="list-style-type: none"> - Un secrétariat indépendant a été élu pour superviser et coordonner la mise en œuvre des programmes de l'ECOSOCC - Disponibilité des ressources financières au moment opportun - Disponibilité des ressources humaines
<p>Rendement 4.4.</p> <p>La communication efficace et le flux d'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Document stratégique de communication - Nombre de visites sur le site Web de l'ECOSOCC - Nombre d'enquêtes sur les activités de l'ECOSOCC - Niveau de perception des parties prenantes sur l'état de l'information et de la communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de Suivi & Evaluation de l'ECOSOCC - Site Web de l'ECOSOCC - Rapport d'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité ponctuelle de ressources financières

ACTIVITIES			
<p>Activités</p> <p>2.1.1. Initier l'interaction avec divers citoyens africains pour apprécier le cadre existant d'interaction sur les questions culturelles et socio-économiques</p> <p>2.1.2. Mettre en place des mécanismes d'engagement et de participation efficaces de la citoyenneté africaine à la réalisation de l'émancipation culturelle et socio-économique</p> <p>2.1.2. Créer une plate-forme pour la gestion des connaissances</p> <p>2.1.3. Créer, acquérir, traiter et stocker des connaissances</p> <p>2.1.4. Partager les connaissances avec les parties prenantes concernées</p> <p>2.1.1. Effectuer un exercice de cartographie et identifier les niveaux opérationnels des chapitres ECOSOCC</p> <p>2.1.2. Mettre en œuvre les recommandations de l'exercice de Cartographie pour compléter l'établissement de chapitres nationaux</p> <p>2.1.3. Mener des consultations sur l'état de la situation avec la CIDO et d'autres intervenants</p>			

2.1.4. Assurer la liaison avec les parties prenantes concernées afin d'élaborer les critères d'interaction avec la Diaspora			
2.2.1. Constituer et opérationnaliser une équipe technique chargée d'identifier les lacunes et d'examiner le cadre juridique de l'ECOSOCC			
2.2.2. Mettre en œuvre les recommandations de l'exercice d'examen			
2.3.1. Appliquer strictement les dispositions de l'UA relatives à la parité des sexes à l'Assemblée générale et à ses structures telles qu'elles sont consacrées dans les statuts de l'ECOSOCC			
2.3.2. Plaider pour la réalisation de la parité entre les sexes au niveau national			
3.1.1. Carte, revue des systèmes existants et des réseaux de mise en œuvre du programme			
3.1.2. Établir et institutionnaliser un cadre de consultation			
3.2.1. Examiner les capacités existantes des chapitres nationaux pour une participation effective des OSC aux politiques, programmes et initiatives de l'UA et mettre en œuvre des recommandations			
3.2.2. Créer des liens et renforcer les relations avec les organes de l'UA pour renforcer les synergies et harmoniser la mise en œuvre des programmes de l'UA; Et des valeurs partagées			

<p>3.2.3. Instituer des modalités de vulgarisation des politiques, programmes et initiatives de l'UA; Et des valeurs partagées</p>			
<p>3.3.1. Établir une compréhension commune des questions touchant la citoyenneté africaine</p>			
<p>3.3.2. Identifier et impliquer les OSC internationales sur des questions</p>			
<p>4.1.1. Intérêt commun dans les forums internationaux Élaborer et opérationnaliser une structure organisationnelle pour l'ECOSOCC</p>			
<p>4.1.2. Adopter, adapter et mettre en œuvre le règlement du personnel de l'UA</p>			
<p>4.2.1. Adopter, adapter et mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources de l'Union africaine</p>			
<p>4.2.2. Modifier la disposition pertinente des statuts de l'ECOSOCC sur les ressources budgétaires supplémentaires pour l'aligner sur les règles et règlements financiers de l'UA</p>			
<p>4.3.1. Examiner les structures organisationnelles existantes pour renforcer la coordination, l'efficacité et l'efficacé</p>			
<p>4.3.2. Mise en place d'un cadre pour la mise en œuvre des structures approuvées</p>			
<p>4.4.1. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication</p>			

--	--	--	--

ANNEXE 2: LA Matrice des Buts Annuels

Résultats	Indicateur de rendement	Buts Annuels	
		2017	2018
Résultat 1 Les questions culturelles et socio-économiques africaines correctement comprises et adressées	Nombre d'Etats membres engagés pour faciliter l'établissement de chapitres nationaux	22	24
	Nombre de chapitres nationaux établis	15	25
	Nombre de chapitres nationaux pleinement opérationnels	15	20
	Nombre de bureaux régionaux de liaison établis et opérationnels	2	2
	Nombre d'OSC accréditées auprès de l'ECOSOCC	25	30
	Nombre d'acteurs ayant accès aux connaissances nouvelles et existantes provenant des sources de l'ECOSOCC	150	300
	Nombre d'études réalisées	1	1
Résultat 2 Des politiques, des programmes et des initiatives axés sur les personnes ont été élaborés et mis en œuvre pour atteindre pleinement le programme de développement de l'Afrique	Nombre de bureaux régionaux participant activement aux programmes de l'UA	2	2
	Nombre de clusters nationaux pleinement opérationnels et engagés dans les domaines thématiques de l'UA	10	15
	Nombre de sections de la Diaspora opérationnelles	1	2
	Nombre de régions de la diaspora pleinement impliquées dans les programmes de l'UA	1	2
	Nombre d'OSC accrédités participant pleinement aux conférences et manifestations de l'UA	80	10
	Nombre de chapitres accrédités de la Diaspora dans les conférences et événements de l'UA	2	2
	Nombre de sexes représentés dans les programmes de l'ECOSOCC (Femelle/ mâle)	20/80	30/70
Résultat 3 Amélioration des synergies, coordination, appréciation des parties prenantes de la valeur ajoutée de l'ECOSOCC dans la mise en œuvre des programmes de l'UA	Résultat 3Amélioration des synergies, coordination, appréciation des parties prenantes de la valeur ajoutée de l'ECOSOCC dans la mise en œuvre des programmes de l'UA)	27 (2+3+22)	30 (2+3+25)
	Résultat 3Amélioration des synergies, coordination, appréciation des parties prenantes de la valeur ajoutée de l'ECOSOCC dans la mise en œuvre des programmes de l'UA	8	15
	Nombre de sections nationales participant aux programmes de l'UA	8	15
	Nombre de programmes mis en œuvre conjointement avec les principales parties prenantes	3	5
	Nombre de visites sur le site Web de l'ECOSOCC	150	300
	Nombre d'enquêtes sur les activités de l'ECOSO	30	100
	Niveau de perception des intervenants sur l'état de l'information et de la communication	40%	55%
Résultat 4 Mise en œuvre efficace des programmes ECCOSOCC	Structure organisationnelle des ressources humaines en place	1	0
	Nombre du personnel recruté	20	25
	Nombre du personnel formé	5	5
	Stratégie de mobilisation des ressources financières en place	1	0
	Montants des ressources financières mobilisées	\$EU 5 million	\$EU 5 million
	Opérationnel et cadre de coordination en place	1	0
	Le % de réduction de recouvrements	20%	30%
	Opportunité de mise en œuvre de programme	45%	50%
Document stratégique de communication	1	0	

ANNEXE 3: Matrice du Programme de mise en œuvre

Objectif stratégiques	Stratégies	Activités	Actions Planifiées		Budget Proposé en \$EU	
			2017	2018	2017	2018
Objectif stratégique 1: Fournir une plateforme d'engagement sur les questions culturelles et socio-économiques en Afrique	1.1. Identifier et opérationnaliser les mécanismes d'engagement et de participation efficaces de la citoyenneté africaine à la réalisation de l'émancipation culturelle et socio-économique	1.1.1. Initier l'interaction avec divers citoyens africains pour apprécier le cadre existant d'interaction sur les questions culturelles et socio-économiques	Finaliser le cadre des bureaux de pays et des bureaux régionaux de l'ECOSOCC en tant que cadre de responsabilisation		80 000	0
			Organiser 5 forums régionaux pour aligner les activités de l'ECOSOCC sur les plans national, régional et continental		400 000	0
		1.1.2. Mettre en place des mécanismes d'engagement et de participation efficaces de la citoyenneté africaine à la réalisation de l'émancipation culturelle et socio-économique		Mettre en œuvre les activités des chapitres nationaux en tant que suivi des recommandations des forums régionaux	0	100 000
	1.2. Établir et opérationnaliser un mécanisme de gestion des	1.2.1. Créer une plateforme de gestion de connaissances	Mettre en place le système de gestion de connaissances	Mise à jour et la mise niveau d'un système de gestion des connaissances	200 000	150 000

Objectif stratégiques	Stratégies	Activités	Actions Planifiées		Budget Proposé en \$EU		
			2017	2018	2017	2018	
	connaissances sur les questions culturelles et socio-économiques de l'Afrique-	1.2.2. Créer, acquérir, traiter et stocker des connaissances	Elaborer une base de données pour les Organisations de la Société civile de l'ECOSOCC et les secteurs relatifs en Afrique	Mise en œuvre du cadre d'engagement avec les institutions de gestion des connaissances identifiées	50 000	500 000	
			Effectuer un exercice de cartographie pour les institutions africaines de gestion des connaissances conformément aux domaines thématiques de l'ECOSOCC		50 000		
			Élaborer un cadre d'engagement avec les institutions de gestion des connaissances identifiées		100 000		
		1.2.3. Partager les connaissances avec les parties prenantes concernées	Générer et partager l'avis consultatif avec les parties prenantes concernées		100 000		100 000
							0
			Publier des bulletins nationaux ECOSOCC Publier des bulletins ECOSOCC Union Africaine				

Objectif stratégiques	Stratégies	Activités	Actions Planifiées		Budget Proposé en \$EU	
			2017	2018	2017	2018
Objectif stratégique 2: Promouvoir la pleine participation et l'inclusion de la société civile dans le développement culturel et socio-économique de l'Afrique	2.1. Établir et renforcer des chapitres nationaux et de la diaspora en vue d'un engagement et d'une participation efficaces des organisations de la société civile	2.1.1. Effectuer un exercice de cartographie et identifier les niveaux opérationnels des chapitres ECOSOCC	Engager un cabinet de consultants pour effectuer un exercice de cartographie		50 000	0
		2.1.2. Mettre en œuvre les recommandations de l'exercice de cartographie pour compléter l'établissement des chapitres nationaux		Mettre en place des initiatives de renforcement des capacités pour renforcer les chapitres nationaux, y compris l'incorporation de dispositions financières pour le financement des chapitres nationaux	0	500 000
		2.1.3. Mener des consultations sur l'état de la situation avec la CIDO et d'autres intervenants	Initier l'interaction avec la CIDO pour apprécier le cadre existant d'interaction avec la Diaspora		10 000	0
			Mener des consultations avec les chapitres de la Diaspora		40 000	0
		2.1.4. Assurer la liaison avec les acteurs concernés afin d'élaborer un	Identifier et engager un cabinet-conseil pour élaborer un cadre d'interaction	Engager les organes directeurs de l'UA à approuver le cadre de mise en œuvre	50 000	80 000

Objectif stratégiques	Stratégies	Activités	Actions Planifiées		Budget Proposé en \$EU		
			2017	2018	2017	2018	
		cadre d'interaction avec la Diaspora	Engager les parties prenantes pertinentes pour valider le cadre d'interaction			150 000	0
	2.2. Engager les parties prenantes pertinentes pour valider le cadre d'interaction	2.2.1. Constituer et mettre en œuvre une équipe technique chargée d'identifier les lacunes et d'examiner le cadre juridique de l'ECOSOCC	Instituer une équipe juridique chargée d'examiner et de modifier les statuts pertinents de l'ECOSOCC			75 000	0
			Examiner et élaborer les règles de procédure pertinentes			20 000	0
		2.2.2. Mettre en œuvre les recommandations de l'exercice d'examen		Mettre en place un mécanisme d'opérationnalisation des statuts ECOSOCC révisés et modifiés			0
	2.3. L'opérationnalisation active de la mise en œuvre de la provision de l'Union africaine sur la parité femme-homme	2.3.1. Appliquer strictement les dispositions relatives à la parité entre les sexes à l'Assemblée générale et à ses structures consacrées dans les statuts de l'ECOSOCC	Travailler à la réalisation de la parité entre les sexes lors des élections de l'Assemblée générale	Collaborer avec les parties prenantes concernées pour approfondir la mise en œuvre des programmes de parité entre les sexes, y compris la production de fiches de score de genre		50 000	100 000
		2.3.2. Plaider pour la réalisation de la	Mettre en place des programmes de parité	Approfondir la mise en œuvre des			100 000

Objectif stratégique	Stratégies	Activités	Actions Planifiées		Budget Proposé en \$EU	
			2017	2018	2017	2018
		parité entre les sexes aux niveaux régional et national	entre les sexes aux niveaux régional et national	programmes de parité entre les sexes aux niveaux régional et national		
Objectif stratégique 3: Contribuer à l'établissement de partenariats solides avec les organes de l'UA, les CER, les États membres et les autres parties prenantes pour la mise en œuvre efficace des programmes	3.1. Contribuer à l'établissement de partenariats solides avec les organes de l'UA, les CER, les États membres et les autres parties prenantes pour la mise en œuvre efficace des programmes	3.1.1. Carte, revue des systèmes existants et des réseaux de mise en œuvre du programme	Commission une étude sur la contribution de la société civile au dialogue politique national, régional et continental	Conduire un atelier de validation successive	50 000	80 000
			Effectuer une étude sur les lois régissant les opérations de la société civile sur le continent	Élaborer un avis consultatif sur le fonctionnement de la société civile en Afrique	50 000	0
		3.1.2. Etablir et institutionnaliser un cadre de consultation	Organiser une réunion consultative annuelle avec les CER, les bureaux des OSC et les points focaux	Tenir des consultations annuelles pour promouvoir un engagement efficace entre les États membres et les chapitres nationaux de l'ECOSOCC	80 000	150 000
	Retraite annuelle avec la RPC et d'autres organes de l'UA pour évaluer les activités du Conseil			350 000		
	3.2. Participer à l'établissement du calendrier, à la vulgarisation et à la mise en œuvre de l'Agenda 2063	3.2.1. Examiner les capacités existantes des chapitres nationaux pour une participation	Effectuer une évaluation de la capacité institutionnelle des huit (8) chapitres nationaux existants		50 000	0

Objectif stratégiques	Stratégies	Activités	Actions Planifiées		Budget Proposé en \$EU	
			2017	2018	2017	2018
	et d'autres politiques, programmes et initiatives de l'Union africaine, y compris la promotion des initiatives de paix et de sécurité	effective des OSC aux politiques, programmes et initiatives de l'UA et mettre en œuvre des recommandations	Mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation de la capacité institutionnelle pour les huit (8) chapitres nationaux existants sur une base pilote		50 000	0
			Initier le processus d'établissement de dix-sept autres chapitres	Renforcer les capacités institutionnelles de tous les chapitres nationaux établis	0	100 000
		3.2.2. Créer des liens et renforcer les relations avec les organes de l'UA pour accroître les synergies et harmoniser la mise en œuvre des programmes de l'UA; Et des valeurs partagées	Institutionnaliser la tenue conjointe d'un dialogue de haut niveau entre organes	Approfondir la mise en œuvre du dialogue conjoint de haut niveau entre organes	70 000	70 000
			Planifier et mettre en œuvre conjointement des programmes dans les domaines thématiques avec d'autres organes de l'UA	Planifier et mettre en œuvre conjointement des programmes dans les domaines thématiques avec d'autres organes de l'UA	20 000	20 000
		3.2.3. Instituer des modalités de participation et de vulgarisation des politiques, des programmes et	Élaborer un cadre pour vulgariser les politiques, programmes et initiatives de l'UA	Mettre en œuvre le cadre de vulgarisation des politiques, des programmes et des initiatives de l'UA	30 000	50 000

Objectif stratégiques	Stratégies	Activités des initiatives de l'U	Actions Planifiées		Budget Proposé en \$EU		
			2017	2018	2017	2018	
			Mettre en place le cadre élaboré pour vulgariser les politiques, les programmes et les initiatives de l'UA			50 000	0
			Élaborer un cadre pour la participation des OSC aux questions de paix et de sécurité en Afrique en mettant en œuvre l'article 20 du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité (formule Livingstone)			100 000	100 000
	3.3. Promouvoir la réalisation de la Position africaine commune (PAC) en collaborant avec les parties concernées, y compris les OSC internationales et d'autres plateformes internationales	3.3.1. Etablir une compréhension commune des questions touchant la citoyenneté africaine	Organiser deux forums continentaux des OSC	Organiser deux forums continentaux des OSC		250 000	250 000
3.3.2. Identifier et impliquer les OSC internationales sur des questions d'intérêt commun sur la scène internationale		Élaborer un cadre d'engagement avec les OSC internationales			50 000	0	
		Mettre en place un cadre d'engagement avec les OSC internationales	Mettre en place un cadre d'engagement avec les OSC internationales		100 000	100 000	

Objectif stratégiques	Stratégies	Activités	Actions Planifiées		Budget Proposé en \$EU	
			2017	2018	2017	2018
Objectif stratégique 4: Renforcer les capacités institutionnelles, humaines et opérationnelles de l'ECOSOCC pour une mise en œuvre efficace des programmes	4.1. Mettre en place une structure de ressources humaines pour une mise en œuvre efficace des programmes	4.1.1. Élaborer et opérationnaliser une structure organisationnelle pour l'ECOSSOC de l'UA	Finaliser le développement de la structure organisationnelle de l'ECOSOCC		30 000	0
			Demander l'approbation des organes directeurs de l'UA		20 000	0
			Mettre en place une structure organisationnelle approuvée	Mettre en place une structure organisationnelle approuvée	1 000 000	1 200 000
		4.1.2. Adopter, adapter et mettre en œuvre le règlement du personnel de l'UA	Adopter, adapter et mettre en œuvre le règlement du personnel de l'UA	Mettre en œuvre le règlement du personnel de l'UA	10 000	0
	4.2. Etablir un cadre pour le financement et la mobilisation des ressources	4.2.1. Adopter, adapter et mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources de l'Union africaine	Adopter, adapter et mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources de l'Union africaine	Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources de l'Union africaine	20 000	50 000
	4.2.2. Modifier la disposition pertinente des statuts de l'ECOSOCC sur les ressources budgétaires supplémentaires pour l'aligner sur les règles et	Initier le processus de modification des statuts		0	0	

Objectif stratégiques	Stratégies	Activités	Actions Planifiées		Budget Proposé en \$EU	
			2017	2018	2017	2018
		règlements financiers de l'UA				
	4.3. Élaborer et mettre en œuvre un cadre pour une coordination interne efficace	4.3.1. Examiner les structures organisationnelles existantes pour renforcer la coordination, l'efficacité et l'efficacité	Engager un consultant pour examiner les structures organisationnelles existantes et faire des recommandations		50 000	0
			Présenter les structures examinées pour adoption par les organes directeurs de l'ECOSOCC (Comité permanent, Assemblée générale)		300 000	0
			Présenter les structures approuvées par l'ECOSOCC aux organes de l'UA pour approbation		10 000	0

4.1.1.	4.2.	4.3.2. Mise en place d'un cadre pour la mise en œuvre des structures approuvées	Mettre en œuvre des structures approuvées	Mettre en œuvre des structures approuvées	80 000	100 000
	4.3. Mettre en place un système de communication régulière* et d'information courante	4.4.1. Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication de l'ECOSOCC	Engager une consultation pour développer la stratégie de communication de l'ECOSOCC	Sensibiliser la marque à la stratégie de communication de l'ECOSOCC	50 000	60 000
			Convoquer le comité permanent de l'ECOSOCC pour examiner et approuver la stratégie de communication		70 000	0
			Mettre en œuvre la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'ECOSOCC	Mettre en œuvre la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'ECOSOCC	100 000	100 000
Budget annuel total du programme					4 565 000	4 460 000
Budget total du programme pour le plan stratégique					9 025 000	

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2018-01-26

Implementation of Executive Council Decision on the Relocation of ECOSOCC Analytical Report

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/8937>

Downloaded from African Union Common Repository